

PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée.

Le port de Rimouski



L'enfance de notre commerce

Sait-on que l'on a suggéré, un jour, de faire de Québec le Petersbourg du Canada ?

C'est l'avocat général de Grande-Bretagne qui, dans un long rapport qu'il faisait à la cour sur les affaires du Canada en 1774, exprima cette optimiste suggestion. Il avait une grande loi dans le Canada, mais à condition qu'on y fit des réformes, dont quelques-unes radicales. Ainsi, il n'aimait guère la sorte de colons que l'Angleterre envoyait au Canada, « des aventuriers », disait-il, « sortis d'Angleterre, d'Écosse ou d'Irlande pour des fins de spéculation, ou des commissionnaires pour des marchands importants de Londres ou d'ailleurs qui, après avoir encombré le marché, trouveront que leur commerce ne répondait pas aux espérances hardies que ces premiers arrivés avaient conçues... »

On voulait tout de même rendre le pays aussi productif que possible. L'avocat général Marriot exposa un programme visant à ce but, et c'est alors qu'il fit allusion à la grande cité du nord de la Russie : « Lorsque », écrivait-il dans son rapport, « nous considérons les profits à retirer de l'élevage des bêtes à cornes, des moutons, des chevaux, des cochons, et ceux qui peuvent être réalisés avec la laine, les graines, le chanvre, le lin, les fourrages, la potasse, le fer, etc., de même que la situation du Saint-Laurent si propre à la pêche et à la formation d'un essaim de navigateurs, — toutes choses auxquelles le gouvernement français, absorbé entièrement par des opérations militaires, accorda peu d'attention, — il est raisonnable de croire que ces avantages concourront à faire de Québec, avec le temps, le Petersbourg de l'Amérique du Nord ».

Avec le temps !... il y a cent soixante-huit ans de cela et, quoique Québec ait fait de grandes enjambées dans les voies du progrès, il est encore loin d'être devenu le Petersbourg rêvé par l'avocat général Marriot.

Toutefois, Marriot, malgré le ton plutôt pessimiste de son rapport à l'égard du colon anglais, signale des progrès et des initiatives qui démontrent qu'il ne désespérait pas des entreprises de ses compatriotes. Il note qu'une fonderie a été établie... mais sans dire qu'il s'agit des Forges du Saint-Maurice qui furent fondées par les Français. Il ajoute qu'on a construit des entrepôts et qu'une distillerie, à elle seule, a coûté 500 louis. Puis il révèle que plusieurs hommes d'affaires anglais ont acheté des propriétés des Canadiens, notamment des seigneuries. « Sans compter les troupes », affirme-t-il, « il y a actuellement dans la colonie deux ou trois mille colons néo-sujets britanniques ».

Quoi qu'il en soit, il reste certain qu'après la cession les conditions du commerce au Canada n'étaient pas très bonnes. On manquait de numéraire. Celui que l'on possédait, à cette époque, n'était reconnu ni par l'Angleterre ni par la France. De plus, le prix excessif des marchandises, durant les dernières années du régime français, avait forcé les habitants à fabriquer la plus grande partie des choses dont ils avaient besoin, notamment les tissus. Cependant les Anglais comptèrent bientôt sur des approvisionnements considérables et ils purent offrir des conditions assez favorables aux clients, ce qui améliora sensiblement les conditions du marché qui se fussent améliorées davantage si, plus tard encore, l'Angleterre n'avait pas établi un système commercial farouchement protectionniste qui ne tournait pas toujours à l'avantage de ses colonies, mais qui ne pouvait jamais lui nuire.

Col. ARTHUR.

CHICOUTIMI

Chicoutimi, que l'on a appelé la « Reine du Nord » va célébrer, en août, le centenaire de sa fondation. C'est, en effet, le 24 août 1842 que commençaient, à la Rivière-du-Moulin, sous la conduite du fameux et légendaire Peter McLeod, des travaux qui furent les débuts de Chicoutimi. Autour d'une première scierie bientôt suivie d'une seconde au Bassin se groupe une population d'ouvriers, de bûcherons et de colons qui en quelques années, à côté de l'Ancien Chicoutimi, poste de traite, la Chicoutimi des sauvages, est devenu le Chicoutimi agricole, industriel et commercial d'aujourd'hui. Chicoutimi est l'oeuvre de cent ans : 1842-1942.

« En 1842 : rien », dit l'abbé Victor Tremblay, président de la Société Historique du Saguenay. « En 1942 : 23.000 âmes, un évêque, une cité, un centre éducatif et commercial important, une gloire industrielle déjà... ancienne. »

« Tout ça, et tout ce qui est disparu : l'oeuvre de ce siècle écoulé, cela mérite bien qu'on s'y arrête, qu'on en supprime la valeur, qu'on en apprécie le mérite. »

« Chicoutimi est l'oeuvre de plusieurs. Personne ne l'a faite tout seul. A la collaboration de plusieurs est dû cet ensemble de valeurs matérielles, intellectuelles, morales, sociales, nationales... que comporte Chicoutimi. »

Aux tout premiers jours de sa fondation, Chicoutimi semble avoir eu une importance très modeste. Son rôle se confondait avec celui de Tadoussac; Chicoutimi n'était qu'un « pied de portage » et, à l'instar de la plupart de nos petites villes, n'eût même pas l'honneur d'être une bourgade sauvage. Mais la situation avantageuse de ce poste frappa les explorateurs, les marchands de bois et les sociétés de colonisation. Les uns et les autres tentèrent d'en faire autre chose qu'un « pied de portage ». La transformation s'est réalisée mais presque seulement par l'initiative privée, à travers les obstacles de toutes sortes qui, l'un ou l'autre part, « auraient pu rebuter n'importe qui, excepté un Canadien-Français ».

Il faut avouer que le commerçant de bois eut une grande influence dans la fondation et les développements de Chicoutimi. Pendant les premières années, les Moulins Price donnaient le pain quotidien à presque toutes les familles de la région. A Chicoutimi, il fut un temps où tout appartenait à M. Price, comme on disait simplement à Tadoussac, quais, villas, goélettes, hôtels, tout appartenait également à M. Price; à Grande Baie, à Bagotville, quais et moulins, à M. Price; à l'Anse Saint Etienne, à l'Anse Ste-Catherine, encore à M. Price. Price était là le roi.

C'est à Chicoutimi, en 1845, que fut érigée la première municipalité du Saguenay. Cette municipalité comprit d'abord les Townships, Chicoutimi, Latérière, Simard, Tremblay, c'est-à-dire les paroisses aujourd'hui de Grand-Brûlé ou Latérière, et Sainte-Anne, de l'autre côté du Saguenay. En 1855, le comté de Chicoutimi est érigé en municipalité. En 1863, est organisée la première corporation du village de Chicoutimi, et M. Jean Guay est le premier maire. En 1879, Chicoutimi entre dans la liste des villes canadiennes.

Au point de vue canonique, Chicoutimi fut érigé en paroisse en 1842. Après l'apostolat des Pères Jésuites, Chicoutimi ne fut plus visité qu'une fois par année par des prêtres séculiers venant du comté de Charlevoix. En 1878, l'organisation de la hiérarchie dans l'Église de Chicoutimi atteignit son plein épanouissement et M. Donatien Racine, troisième curé du village, était sacré premier évêque du diocèse. Lui seul fonda dix paroisses, le séminaire, l'Hôtel-Dieu, le Couvent du Bon-Pasteur, etc. Trois autres évêques lui succédèrent : LL. EE. Mgr L.-N. Bégin, plus tard deuxième cardinal canadien, Mgr F. Labrecque et Mgr Mélançon, l'évêque actuel.

L'histoire politique de Chicoutimi a varié suivant les remaniements successifs de la carte électorale. Nommons seulement les premiers représentants de Chicoutimi aux diverses chambres : à la Chambre Haute, Pascal de Sales La Terrière, en 1856; à la Chambre des Communes, P.-A. Tremblay, en 1879; à l'Assemblée Législative, P.-A. Tremblay.

Le croit-on ?... Chicoutimi est aux portes de Québec, n'en déplaçant que de Québec et de Montréal, qui continuent de confondre Chicoutimi avec Rimouski. En effet, étant donné que Chicoutimi est situé sous le 48° 25 de latitude nord et Québec à peu près sur le 47° et sur la même ligne longitudinale, il se trouve que Chicoutimi est, en ligne droite, à 110 milles seulement au nord de Qué-

bec. Cent dix milles, qu'est une telle distance dans notre immense pays ?

Voilà l'histoire de Chicoutimi en raccourci, — quelques notes seulement. Mais si imparfaites et incomplètes soient-elles, elles sont suffisantes pour faire voir l'énorme travail de développement qui s'est accompli en cette région outre-Laurentides depuis 1842, époque de la « Réserve »...
LAURENTIN.

Une vieille question

J'entendais, l'autre jour, une dame qui demandait pourquoi les femmes conservent leur chapeau à l'église tandis que les hommes l'enlèvent. La question est pertinente et, si la chose nous paraît si naturelle que nous n'avons jamais pensé aux raisons qui ont déterminé une telle coutume, on ne devrait tout de même pas se surprendre de la curiosité de cette femme. Justement, voici que je découvre dans une vieille revue l'origine de la bizarre tradition. Elle remonte à saint Paul. C'est le cas de dire que cela ne nous rajeunit pas.

Voici ce que le grand apôtre écrivait dans l'une de ses épîtres (Chapitre XI) aux Corinthiens :

« Toute femme qui prie ou qui prophétise la tête non voilée déshonore sa tête; elle est comme celle qui est rasée. Si une femme ne voile pas sa tête, qu'elle se coupe aussi les cheveux. Or, s'il est honneux à une femme d'avoir les cheveux coupés, — ces dames ont bien évolué depuis saint Paul, — qu'elle se voile. L'homme ne doit pas se couvrir la tête parce qu'il est l'image et la gloire de Dieu tandis que la femme est la gloire de l'homme. En effet, l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme de l'homme, et l'homme n'a pas été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme. C'est pourquoi la femme doit, à cause des anges, avoir sur la tête un signe de sujétion... Jugez-en vous-mêmes, est-il bienséant qu'une femme prie Dieu sans être voilée ? La nature elle-même ne nous enseigne-t-elle pas que c'est une honte à un homme de porter de longs cheveux, tandis que c'est une gloire pour la femme qu'une longue chevelure parce que la chevelure lui a été donnée en guise de voile ? »

Il y a assurément dans ces paroles de saint Paul bien des leçons et certaines féministes peuvent les trouver trop rigoureuses. On prétend que le converti du Chemin de Damas avait été aussi catégorique parce que, déjà de son temps, il avait besoin de replacer la femme à son rang, surtout dans l'église. Depuis, les évêques ont tenu à suivre les instructions de l'apôtre encore que les conciles n'aient jamais abordé la question. On cite des mandements célèbres où l'on parlait comme saint Paul, entre autres celui d'un ancien archevêque de Bordeaux, le cardinal de Sourdis, qui, en 1608 — l'année de la fondation de notre Québec, — disait : « Ce n'est pas en vain que l'apôtre ordonne si expressément que les femmes assistent à l'église la tête voilée... Dès l'année passée, nos vicaires généraux enjoignirent très expressément à toutes les femmes de n'être plus si téméraires que d'entrer dans les églises sans avoir une écharpe ou voile sur la teste, et Nous, voyant cette ordonnance si saintement faite, négligée par les plus imprudentes au péril de leur réputation, honneur et conscience, la confirmons et renouvelons... » Et cet évêque ordonnait non seulement le « voile ou l'écharpe », mais défendait aux femmes d'user, dans l'église, de « fards, poudres, affiquets, attraits lascifs ». Il allait même jusqu'à implorer « le bras séculier » contre celles qui ne se rendraient pas à ces ordonnances...
Serge DUHAMEAU.

LA POLITIQUE FEDERALE

par PIERRE MAYROL
(British United Press)

Le cabinet fédéral étudie actuellement divers projets pour augmenter le potentiel humain, relativement à l'effort de guerre du Canada, dans l'industrie et dans les forces armées.

Les ouvriers embauchables de toutes catégories sont devenus rares et on laisse entendre officiellement que la conscription de la main-d'oeuvre pour l'industrie de façon à assurer la réussite du programme d'armement sera examinée sous tous ses aspects. La situation de l'embauchage est devenue critique et le cabinet se verrait dans l'obligation de désigner un ministre qui donnerait tout son temps et dont ce serait l'unique préoccupation. D'après une forte rumeur, ce ministre aurait l'autorité requise pour prendre hommes et femmes partout où il pourra les trouver et les désigner aux emplois les plus utiles.

A l'heure actuelle, l'enrégimentation des hommes et des femmes pour le service militaire et les services auxiliaires est sous la direction de l'hon. J.-T. Thorson, ministre des services nationaux de guerre, tandis que l'hon. H. Mitchell, ministre du Travail, doit procurer de la main-d'oeuvre à l'industrie de guerre.

Cependant la rareté de la main-d'oeuvre n'empêche pas le gouvernement de conscrire de plus en plus nombreux les jeunes Canadiens pour le service militaire.

La politique de guerre du gouvernement en ce qui concerne les ressources humaines est sur le point de prendre une expansion fantastique dans le sens de la guerre totale.

La levée d'hommes du mois d'août — elle se fera dans quelques semaines — affectera 25.000 hommes, presque le double du nombre de recrues conscrites en juillet et plus de dix fois le nombre de conscrits levés en 1941.

La levée du mois d'août pourrait déborder, dans certains districts militaires, les cadres des anciennes classes conscriptibles; c'est pourquoi l'âge du service militaire a été porté à 40 ans. Et rappelez que dans un discours récent, M. J.-T. Thorson, ministre des Services de guerre, a dit que « lorsque nous atteindrons la limite des classes de célibataires et des veufs sans enfant actuellement sujets à la conscription, nous devons considérer l'appel d'hommes d'autres âges et au-dessous des âges actuellement affectés; nous devons aussi considérer la levée d'hommes mariés ».

En comparant les chiffres des derniers mois, on constate que le gouvernement accélère la mobilisation de plus en plus rapidement. L'automne dernier, en octobre et en novembre, on ne leva que 2.000 hommes. En décembre, on conscrivit 4.000 jeunes gens, 7.000 en janvier, 5.000 en février et en mars, 7.000 en avril, 9.400 en mai, 8.000 en juin, 15.000 ce mois-ci, et le mois prochain on en conscrira 25.000.

De plus, par la passation du bill 80 et du rappel de l'article 3 des Règlements de la défense, le gouvernement s'est fait donner le plein pouvoir d'imposer la conscription pour service outre-mer quand il le jugera à propos. Notons, au sujet de la conscription pour outre-mer, que lors du vote conférant les pleins pouvoirs au cabinet à ce sujet, l'honorable premier ministre M. King a dit à la Chambre que, s'il était encore en fonction au moment de l'application de la conscription pour outre-mer, il demanderait un vote de confiance aux députés.

Dans les milieux officiels, on ne donne aucune explication du changement soudain de politique vers l'expansion de la conscription au pays, puis outre-mer, sauf l'intensification du programme préparé par le grand état-major.

Il est certain en tout cas que nous verrons s'accroître la campagne de certains groupes qui réclament l'application immédiate de la conscription pour outre-mer, la démission du premier ministre actuel et, évidemment, la formation d'un gouvernement d'union. Jusqu'ici le gouvernement actuel a paru céder sous la pression de ces groupes et l'on n'ignore pas qu'il se trouve, au sein du cabinet, des ministres qui sont en faveur de l'application immédiate de la conscription... et même de la formation d'un cabinet d'union, ajou-

tent certains. Du train que vont les choses, on ne peut rien prédire de ce que sera la situation dans un an ou même dans six mois, tant est singulière la déchéance d'un gouvernement qui semblait le plus fort qu'ait connu le pays depuis la Confédération.

Lettre de Londres

par GLANVILLE CAREW
(British United Press)

Au temps de ma jeunesse, une dame écrivit un livre de recettes culinaires qui connut immédiatement une grande vogue. Cette chère Madame Beeton était un cordon-bleu émérite à cette époque-là. Son gros volume de quatre pouces d'épaisseur était le guide des cuisinières et des gastronomes de ce pays.

Je ne sais pas évidemment ce qu'en pensaient les chefs et les maîtres-d'hôtel du Continent, mais ici en Angleterre les dictés de la brave Madame Beeton étaient quelque chose de sacré. Ce qu'elle préconisait de menus solides et de plats robustes ! Lorsqu'on mettait son enseignement en pratique, c'était de quoi remplir toutes les tables de la salle à manger, les armoires de la cuisine et les huches. Il est bien possible que l'enseignement culinaire de « Mrs. Beeton » ait contribué à remplir les coffres de son mari, qui était médecin. Madame créait des gastrites et monsieur les guérissait, pourrait-on dire.

En tout cas, cette dame avait des goûts vraiment gargantuesques. Aujourd'hui, avec tout ce que nous mangeons en un repas, nous ne ferions pas un entremet, selon les recettes de Madame Beeton.

« Prenez six oeufs », disait-elle avec insouciance, « une rouille de votre meilleur brandy... » O mânes des dieux ! six oeufs dans du brandy ! Allez bien lu ? « et une chopine de crème bien épaisse et bien fraîche ». La ration d'un mois et demi qui disparaît dans un apéritif à la Beeton !

Aussi, je n'ai plus le courage de chercher dans les vieux livres de cuisine quelques recettes culinaires d'autrefois, à la fois nourrissantes et peu coûteuses. Les auteurs de ce temps ne semblaient connaître d'autres choses que les plantureux puddings, les rôtis imposants et les pots-au-feu à dévaster le potager. Grâce des jambons au sucre et des oies aux pruneaux, grâce surtout des petits cochons de lait farcis aux pommes et des dindes truffées. Livres de cuisine d'autrefois, c'est un supplice de Tantale que vous nous faites subir à nous les rationnés de 28 cents de viande par semaine... Et à quel prix, la viande ! Pas la viande que l'on veut; la viande que l'on a à nous vendre...

Et la crème, comme on en met à profusion dans les bonnes vieilles recettes, il est aussi illégal d'en avoir en sa possession qu'une roulette de jeu.

Voici maintenant que les restaurants sont soumis à un sévère contrôle car, payait-il, il y a des gens ayant encore de la galette qui vont chez certains traiteurs se remplir la panse de mets rares à des prix extraordinaires. Ces gens-là, tout de même, se régalaient pendant que les autres se serraient la ceinture. Tant mieux si la mesure atteint tous ces restaurants desquels l'on pouvait dire qu'ils servaient du papillon farci à deux dollars la bouchée.

Regrettons cependant que le gouvernement autorise tous les restaurants à imposer des frais de couvert : il n'y aura plus moyen, la nuit, de trouver une table et une chaise pour écrire un article (et même d'avoir un couteau pour aiguiser son crayon) sans payer un dollar ou deux.

NOTRE PROVINCE ET L'ISOLEMENT

La Province de Québec ne peut pas se passer des autres provinces, mais les autres provinces ne peuvent se passer de Québec.

Nous souhaitons qu'il n'y ait pas d'isolement, que l'on trouve des moyens d'ajuster les difficultés. Mais si, par hasard, il n'y avait pas d'autres moyens que l'isolement pour rester dignes et honorables, nous n'en avons pas peur.

Nous trouverons nécessairement, comme dans le passé, en vertu de la force inéluctable des choses, des alliances ou compromis nécessaires avec des mouvements économiques ou sociaux des provinces anglaises, lesquels déjà se montrent plus sympathiques aux nôtres, et dont la source et la base ne reposent pas uniquement sur la haute finance.

L'hon. OSCAR DROUIN, M. A. L.,
Ministre des Affaires Municipales,
de l'Industrie et du Commerce.
(Déclaration aux journaux, 14 juillet 1942).

L'ORGANISATION DES GARDERIES POUR LES ENFANTS DONT LES MERES TRAVAILLENT AUX USINES DE GUERRE EST EN VOIE

OTTAWA.—(BUP)—L'organisation des garderies pour les enfants des travailleuses des usines de guerre ira rapidement si les projets faits à une récente assemblée se réalisent.

A cette assemblée, Mme Rex Eaton, directrice de la division féminine du service sélectif national, a déclaré que la campagne d'opinion publique sera lancée sous peu. Ce n'est qu'une question de semaines.

Des accords provisoires ont été faits entre le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario et de la province de Québec, à l'effet de procurer aux enfants dont les mères seront obligées d'aller travailler aux usines de guerre « des soins constants et éclairés ». Il y aurait des garderies de jour pour les petits d'âge pré-scolaire et d'autres qui grouperont les écoliers les jours de congé et les samedis.

Chaque garderie sera dirigée par des gardes-malades diplômées et des spécialistes en psychologie infantile. Les enfants seront sous la surveillance constante de ces personnes. Chaque groupe de 50 enfants occupera 5 gardiennes. Ces enfants recevront trois repas par jour. L'immeuble où ils logeront sera vaste, aura des salles de jeux, des salles de toilette, une cuisine et un vestiaire, ainsi qu'une grande cour parfaitement clôturée. Dans ces maisons, il y aura beaucoup de jeux et de jouets et les enfants plus âgés suivront des cours pré-scolaires.

Voilà le projet. Le gouvernement de l'Ontario l'a approuvé, mais le gouvernement de Québec n'a encore rien signé bien qu'il y ait eu un accord provisoire.

LES GRANDS PEUREUX DE LA RACE

Il y a, chez nous, aujourd'hui, les grands peureux; ils ont peur de tout, et surtout de l'isolement, et ils sont prêts à tout céder à la moindre menace. La peur n'a jamais créé une race forte, et quelquefois même c'est dans l'adversité qu'une minorité retrempe ses forces et trouve une vitalité nouvelle qu'une trop grande prospérité était en train d'atrophier.

L'hon. OSCAR DROUIN, M. A. L.,
Ministre des Affaires Municipales,
de l'Industrie et du Commerce.
(Déclaration aux journaux, 14 juillet 1942).

MAGNIFIQUE SOIREE AU "55" AVEC LA «LOWNEY'S CARAVAN»

Les officiers et soldats du Centre 55 ont été régalez, en compagnie de leurs parents et amis, lundi dernier, d'une soirée remarquablement intéressante et agréable, grâce à la troupe ambulante d'acteurs, de musiciens et de chanteurs qui, sous le nom de « Lowney's Caravan », va d'un centre militaire à l'autre égayer la vie de nos régimentaires. Les spectacles ou représentations que donnent ces artistes sont gracieusement procurés aux militaires par la compagnie Walter M. Lowney, bien connue par ses produits — chocolats et bonbons — et qui fait de cet ingénieux moyen de réconforter le moral de nos troupes cantonnées au pays une contribution à l'effort de guerre canadien.

Il faut, après y avoir assisté reconnaître que ces soirées de la caravane Lowney méritent véritablement les éloges qu'on en fait de partout. Tous les acteurs et actrices qui participent à l'exécution du programme, en groupe ou en solo, s'acquittent admirablement des rôles qui leur incombent. Les girls (« Craker Jacks »), danseuses ou acrobates, sont agiles, jolies et portent à merveille des costumes aussi variés que plaisants. La Conchita Triana, qui exécute des danses espagnoles, évoque par son physique et ses performances le souvenir des étoiles du genre que l'on a parfois l'occasion d'admirer sur l'écran de nos cinémas. De Rouse Clair, comédien sympathique et musicien étonnant qui joue à la perfection pas moins d'une douzaine d'instruments les plus disparates, on a dit avec raison qu'il vaut à lui seul tout un orchestre. Rex Slocombe, le magicien, fut épaulé avec ses tours d'illusionniste. Le pianiste-accompagnateur Eddie Barnes s'est montré tellement habile et complaisant, en toutes les occasions multipliées qu'il eut de faire plaisir et de rendre service, qu'il mérita une louange spéciale du maître de cérémonies, Joe Carr, et de chaleureux applaudissements en son honneur de la part de l'auditoire.

Un incident marqua cette agréable veillée. On sait qu'un violent orage électrique sévit durant toute la soirée de lundi et fut cause d'une interruption prolongée du service électrique, du moins dans le secteur du Camp 55. Tout le monde ou avait lieu le spectacle fut plongé dans l'obscurité, ce qui eut pour effet de suspendre pendant plus d'une demi-heure l'exécution du programme en cours. L'intermède, loin d'être ennuyeux ou même contrariant, fut des plus charmants. Eddie Barnes, au piano, se mit à jouer des airs entraînants et populaires, que la foule eut bientôt grand plaisir à chanter. Des marins, des aviateurs, des fantassins entonnaient de gaies ou mélancoliques chansons, puis l'auditoire se joignait à eux en chœur.

Après une demi-heure, les phares d'autos et camions, que l'on avait introduits dans la salle et disposés de la manière qu'il fallait, illuminèrent suffisamment le plateau pour permettre aux exécutants de continuer leur programme. Le clou de la soirée fut un dernier numéro où les girls, accompagnées par les musiciens, vinrent chanter, en exécutant des mouvements ou gestes symboliques, des airs patriotiques (Patriotes) glorifiant les différentes armes qu'elles représentaient en uniformes appropriés. Ce numéro couronna dignement la magnifique représentation et fut suivi d'une brève allocution, en français et en anglais, du colonel Charles Bellavance, commandant du Centre 55, qui remercia les acteurs et réalisateurs. Puis le colonel invita tout le monde, auditoire et artistes, à chanter debout notre hymne national « O Canada » et le « God save the King », ce qui fut fait avec une rectitude générale, digne des sentiments que ces hymnes expriment si bien.

CAMIONNEURS DEVANT LA REGIE

La Régie des Services Publics a siégé, la semaine dernière, au Palais de Justice de Rimouski, pour entendre les demandes de plusieurs camionneurs de la région.

Le président de la Commission a aussi entendu plusieurs causes du même genre à Rivière-du-Loup, au cours de l'avant-midi.

Les deux procureurs qui représentaient la plupart des requérants à Rimouski étaient Me Amédée Caron et Me Arthur Gendreau.

LA SITUATION INTERNATIONALE

(11 juillet 1942.)

par la British United Press

Le Japon est de plus en plus actif dans le Pacifique-Nord. On a signalé récemment la présence d'un grand nombre de destroyers japonais autour des Aléoutiennes. C'est la preuve évidente que l'ennemi est actuellement en train d'accroître sa main-mise sur cet archipel.

Les destroyers nippons, il n'y a pas de doute, escortent des transports ou des navires de ravitaillement en route vers les trois îles que les Japonais ont déjà occupées: Kiska, Attou et Agattou. On n'ignore pas que le Japon poursuit actuellement la consolidation des positions conquises aux Alliés et manœuvre pour se mettre à l'abri de toute attaque. Le Japon, avec raison, se sent vulnérable du côté de l'Asie, mais sur la côte du Pacifique il n'est pas à l'abri d'une attaque alliée. Les Aléoutiennes et les îles d'Hawaï sont d'excellentes bases d'attaque contre le Japon. Des opérations pourraient partir de ces îles et lancer leurs appareils contre les points stratégiques de l'archipel japonais.

Il est vrai qu'il y aurait une énorme distance à parcourir pour attaquer le Japon des bases alliées et qu'à cause de cette distance et des fortifications énormes qui défendent les côtes nippones les Alliés ne peuvent actuellement songer à y faire un débarquement. Néanmoins, si jamais une opération devenait possible contre le Japon, c'est d'Hawaï ou des Aléoutiennes qu'elle serait lancée. Et cela l'ennemi, qui possède d'habiles stratégies pour diriger sa guerre, ne l'ignore pas. C'est pourquoi il tente d'enlever aux Alliés les seuls points d'où il leur serait possible de lancer l'attaque contre lui. Voilà pourquoi il a effectué des débarquements de troupes aux îles Kiska, Attou et Agattou, les plus orientales des Aléoutiennes, même si ces îles sont situées à 3.000 milles de l'archipel japonais.

Les Alliés auront de la difficulté à lancer des opérations destinées à déloger les Nippons de ces îles, car la température est là-bas très souvent inclemente et surtout très peu propice aux opérations aériennes. L'ennemi jouit donc d'un gros avantage mais il n'est pas à l'abri des attaques des sous-marins alliés.

On peut se demander cependant si l'action des sous-marins alliés pourra empêcher l'ennemi de consolider ses gains sur ces îles et même de se rapprocher du continent américain en utilisant chaque île comme un jalon. Il faut s'attendre à une tentative de ce genre de la part des Japonais. Et, à la lumière de ces faits, on peut prévoir que les Nippons tenteront aussi de s'emparer d'Hawaï ou du moins d'empêcher les Alliés d'opérer de ces îles, car, après les Aléoutiennes, elles sont les bases alliées situées le plus près du Japon. Hawaï est située tout de même à 4.000 milles de l'archipel japonais, mais rappelons-nous que l'ennemi a la hantise des raids aériens contre ses industries de guerre.

Dans le sud de l'Asie et du Pacifique

Mais même s'il est très actif dans le Pacifique-Nord, l'ennemi qui ne craint pas d'étendre ses opérations reste toujours à l'affût dans le Pacifique-Sud. Là-bas il reste sur ses positions cependant, car la température rend les opérations militaires impossibles. Néanmoins, il tente quelquefois quelques coups de main contre les communications maritimes des Alliés. Ses sous-marins rôdent autour de l'Australie d'abord en quête d'une proie mais aussi en mission de guet, car le sous-marin est un excellent veilleur. Dans les îles où il est établi, le Nippon s'est entouré d'un réseau de patrouilles sous-marines afin d'être rapidement renseigné si une flotte alliée amenait des troupes de débarquement pour prendre l'offensive contre lui.

S'il poursuit sur terre, en Chine, la destruction des voies de communication des armées nationalistes chinoises, l'ennemi est par contre empêché d'agir dans le sud de l'Asie à cause des tempêtes et des pluies torrentielles, car c'est la saison de la mousson.

On signale que l'ennemi profite de ce répit pour masser une armée formidable sur la frontière indo-birmannaise. On ne sait pas encore si l'ennemi se propose de diriger plus tard cette armée vers le nord-est, contre la province chinoise de Yunnan, le long de l'ancienne route de la Birmanie, ou s'il entend la diriger vers l'ouest à l'attaque de l'Inde.

On croit, toutefois, que les Japonais entendent faire une pression contre la province de Yunnan, aux fins d'atteindre l'important centre de Kunning. L'ennemi masse des troupes dans le nord de l'Indochine pour opérer, de ce côté aussi, contre la ville de Kunning.

Mais l'Inde reste menacée. Lorsque ce printemps l'ennemi est parvenu aux frontières de l'Inde, les pluies de la mousson ont commencé brusquement et avec une grande violence. En une nuit, les rivières de la Birmanie ont sorti de leur lit et de nombreux ponts furent emportés par la force des eaux. Un certain nombre de réfugiés n'ont pu sortir de ce pays et leur présence sur les lieux a créé un problème pour les Japonais qui tentaient de se préparer à l'invasion.

Ces pluies torrentielles ont jusqu'ici sauvé l'Inde. Elles ont aussi permis aux Alliés de renforcer leurs défenses. Le premier ministre Churchill a déclaré récemment que les défenses de l'Inde sont plus fortes qu'elles ne l'ont jamais été auparavant.

Sur le front de Russie

Malgré les événements qui se préparent en Asie, l'attention se porte sur le front de Russie, car les opérations militaires y sont plus sensationnelles.

En effet, il se livre actuellement en Russie une bataille du Don qui sera probablement l'épreuve suprême de l'offensive allemande cet été.

Les troupes soviétiques font tous les efforts pour tenir leurs positions en dépit des attaques massives de l'ennemi. Les Allemands ont atteint Voronège et Rossoch, sur la voie ferroviaire Moscou-Rostov, il n'y a plus de doute à ce sujet. Il est certain aussi que l'ennemi a traversé le Don à de nombreux endroits. Son progrès en direction du Caucase n'est pas cependant en rapport avec les énormes effectifs qu'il a jetés dans la lutte. C'est tout de même encourageant pour les Alliés.

Les Allemands apparemment ont changé leur stratégie depuis l'an dernier. Alors qu'ils s'étaient lancés à la destruction des armées soviétiques sur un front immense, ils portent, cette année, leurs attaques contre des objectifs restreints. Ils ne parlent plus d'annihiler l'armée Rouge, mais ils font des efforts gigantesques pour percer les lignes soviétiques afin de parvenir jusqu'à la Volga et ensuite au Caucase.

On peut croire que le premier objectif de l'ennemi dans l'offensive actuelle est Stalingrad. Car jusqu'ici, si l'ennemi a réussi à rompre les communications ferroviaires entre Moscou et Rostov, il n'a pas tout à fait interrompu les communications par chemin de fer entre le Caucase et le reste de la Russie. Il existe, en effet, une voie ferrée secondaire qui sort du Caucase par le nord en traversant Stalingrad, loin en arrière du front actuel.

L'ennemi, s'il a fait des gains importants et conquis des endroits stratégiques, n'a pas encore gagné la bataille. Il lui reste 300 milles à parcourir avant d'atteindre la Volga.

A moins que l'armée du maréchal Timoshenko soit taillée en pièces, les Allemands ont une tâche presque surhumaine à accomplir. On sent bien que l'ennemi doit atteindre son objectif cet été, ou il ne parviendra jamais à bout des Russes. D'autant plus que l'on parle toujours de l'organisation du second front. Ce second front, on est à l'organiser. Molotov, commissaire des Affaires étrangères de l'Union soviétique, a fait un voyage particulièrement pour convaincre le gouvernement de la Grande-Bretagne et celui des Etats-Unis de la nécessité de lancer au plus tôt une invasion de l'Europe pour déloger l'Union soviétique. A son retour à Moscou, Molotov a dit qu'il avait obtenu des Alliés la promesse de l'ouverture d'un second front. Quand sera lancée cette offensive alliée, il ne l'a pas dit, mais l'on croit savoir que ce ne sera pas dans un avenir rapproché. L'invasion de l'Europe sera la plus grande entreprise militaire de l'histoire du monde. Et avant de l'entreprendre, il y a un formidable problème d'organisation à résoudre.

Si les Alliés faisaient l'invasion de l'Europe, il faudrait cesser l'envoi de matériel à la Russie et à l'Egypte parce que la plus grande partie des navires alliés seraient engagés dans la poursuite de la nouvelle offensive. Et ce n'est encore là qu'un aspect du problème.

En Egypte actuellement, les forces en présence luttent sur un front étroit qui va de la mer au marais salé de Quattara. Les enga-

AU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi, le six juillet mil neuf cent quarante-deux, à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski tenue à l'hôtel de ville, à 8 h. p.m., sont présents: M. le maire P.-E. Gagnon et messieurs les conseillers Martin-J. Lepage, Albert Michaud, et Léo Lévesque, formant quorum sous la présidence de M. le maire.

La séance est ouverte par la récitation de la prière.— Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés et payés:

Liste de paye No 35 465.75; No 35, 365.90; La Cie de Pouvoir, 1.05, 1.28 et 234.86; Bureau du Revenu, 12.00; Loyer de case, 3.00; Bureau du Revenu, 0.30; Garage Michaud Enr., 1.33; La Plomberie de Rimouski, 2.45; J.-Geo. Dubé, 285.00; Liste de paye No 37, 68.25; Service des Aliénés, 1186.78; Michaud, Enr., 1.14; The Robertson & Co., 29.27; Canadian Fire Hose Co., 7.46; La Cie Sante, Ltée, 1201.25; Emilio Marois, 3.75; Léon St-Pierre, 1.50; Roméo Emond, 2.93; H.-G. Lepage, Enr., 136.70.

Le conseil reçoit les communications suivantes:

Un rapport du Comité général en date du 23 juin 1942, lequel rapport est accepté et ratifié.— Une lettre de remerciements de la famille de feu Mme J.-E. Gagnon pour sympathies.— Une lettre de M. Pierre Banville, de St-Anaclet, à propos des dommages causés à sa propriété par une fuite d'eau du tuyau de l'aqueduc.— Une lettre de M. François Gagnon demandant la construction d'un trottoir sur la rue St-François et sur une rue transversale.— Une lettre de M. Adrien Dumais demandant de louer une partie du terrain de la ville sur la rue St-Germain, pour y installer une cour de bois de chauffage.— Une lettre de l'Association des Chefs de Police et Pompiers de la Province de Québec, annonçant la prochaine convention du 20 juillet 1942, à Montréal.— Une lettre de l'Association Canadienne des Chefs de brigades d'incendie, annonçant la prochaine convention du 11 août 1942, à Kitchener.— Une lettre de M. Ernest Lavigne, Commissaire des incendies de la province, en réponse à une demande de renseignements au sujet de la construction du toit du réservoir.— Une demande pour l'intervnement de Ls-Geo. Martin dans une école d'industrie.— Une demande d'hospitalisation pour les enfants de M. J.-Bte Charest.— Une demande d'hospitalisation pour un enfant de Mme Arthur Babin.

Proposé et résolu que la demande de M. Pierre Banville soit référée au Surintendant de l'aqueduc pour étude et rapport au conseil.

Proposé et résolu que la demande de M. François Gagnon soit référée au Comité des chemins.

Proposé et résolu que les demandes de MM. Adrien Dumais, Ls-Geo. Martin, J.-Bte Charest et de Mme Arthur Babin soient refusées.

Proposé par M. le conseiller Lévesque, secondé par M. le conseiller Michaud, et résolu que M. Martin-J. Lepage soit réélu maire suppléant pour le prochain terme de trois mois.

Proposé par M. le conseiller Michaud et résolu que, sur paiement par M. J.-Wilfrid Mercier de la somme de trois mille deux cents dollars en principal, ainsi que tous frais et intérêts, à la ville de Rimouski, aux termes d'un acte de Prêt à M. Antoine Bellavance passé devant Me L.-de-G. Belzile, notaire, le 2 décembre 1922 et enregistré à Rimouski le 2 décembre 1922 sous le numéro 51415, Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de quittance finale du montant total, en capital et intérêt, de l'obligation consentie suivant ledit acte de prêt, cette quittance devant comporter mainlevée et ordre de radiation totale de l'hypothèque résultant du susdit acte enregistré sous le numéro 51415, ainsi que des hypothèques résultant des actes subséquents enregistrés sous les numéros 51596 (Vente par Antoine Bellavance à William Dufresne) et 52310 (Vente par William Dufresne à J.-Wilfrid Mercier) sur l'immeuble désigné dans tous les actes comme étant partie du lot No huit (98) au cadastre officiel de la ville de Rimouski, avec les bâtisses dessus construites et dépendances.

Et la séance est levée.

Chaque semaine des téléphones comme celui-ci sont reçus au Progrès du Golfe: « Ne publiez plus ma petite annonce, j'ai obtenu ce que je cherchais par suite de sa première publication ». Pour un résultat rapide employez les petites annonces dans le « Progrès ».

gements ne sont encore que des escarmouches. Mais les deux camps se préparent. De part et d'autre, on reçoit des renforts. Le choc sera dur, car c'est le va-tout. La bataille sera décisive.

ST-FABIEN

Mardi, 7 juillet, la paroisse de St-Fabien était en liesse, car les familles Bellavance étaient des noces d'or: d'abord un jubilé d'or religieux, et quatre noces d'or de mariage. Le Rev. Père Samuel Bellavance, s. j., célébrait ses 50 ans de vie religieuse. Une de ses sœurs et trois de ses frères fêtaient leurs 50 ans de vie conjugale.

M. et madame Jean Bellavance (née Cécile Martin) se sont mariés le 10 février 1892; M. et madame Ernest Bellavance (née Amanda Martin, sœur de la précédente) se sont mariés le 16 février 1892; M. et madame Auguste Bellavance (née Ophélie Roy), mariés le 19 juillet 1892, tous de St-Fabien, et M. et madame Auguste Proulx, de Ste-Blandine, mariés le 17 octobre 1892.

Ces jubilaires sont les enfants de Johnny Bellavance et d'Elmire Rioux et sont des descendants de Louis Gagné dit Bellavance, seigneur de La Frenaye.

La messe fut célébrée par le Rev. Père Samuel Bellavance et servie par 2 neveux: F.-X. Belzile et Pierre-Paul Belzile, étudiants. Le sermon de circonstance fut prononcé par le frère du jubilaire, le Rev. Père François Bellavance, supérieur du monastère des Jésuites, rue Dauphine, Québec, l'église, grâce à l'obligeance de M. le curé Stanislas Roy, était décorée comme aux jours de fêtes. Les jubilaires reçurent la sainte communion des mains de l'officiant.

Assistait au chœur: M. le curé Stanislas Roy, Mgr Médard Belzile, P.D., préfet des études alors que le Rev. Père Samuel Bellavance était étudiant au séminaire de Rimouski; l'abbé Fortunat Gagnon, du séminaire de Rimouski; le Rev. Père Ls-Phil. Bellavance, s.j.; l'abbé Lavoie, curé de St-Eugène, l'abbé Emile Dubé, vicaire, l'abbé J.-Bte Morin, curé de Les Capucins, l'abbé Euclyde Fournier et l'abbé Luc Deschênes, curé de Trinité-des-Monts, et le Frère Antonin, des Ecoles Chrétiennes. Le chant était sous la direction de l'abbé Raoul Roy; et Mme Omer Bélanger, maîtresse de St-Fabien, touchait l'orgue.

Les agapes familiales eurent lieu à la salle paroissiale, mise à la disposition des familles Bellavance par M. le curé, qui présida le banquet.

A l'arrivée dans la salle paroissiale, 10 petits-enfants des jubilaires souhaitèrent la bienvenue aux heureux jubilaires et à toute la parenté. Durant le banquet, Mlle Françoise Bellavance, fille d'Edgar et petite-fille d'Ernest (un des jubilaires), présenta, au nom de l'assistance, des vœux de santé, de prospérité et de longue vie aux heureux jubilaires. Après cette adresse, composée par les nièces Ursulines, Mlle Rosette Bellavance, fille d'Arthur et petite-fille du jubilaire Auguste, vint présenter aux jubilaires les vœux personnels des Ursulines.

Le Rev. Père Samuel Bellavance, dans un discours pathétique, remercia d'abord la Providence, de la grande faveur accordée à la famille Bellavance de pouvoir célébrer 50 noces d'or dans la même famille; il remercia les organisateurs de la fête et rappela ces souvenirs d'autrefois, se rapportant surtout à ses vieux parents.

Vers la fin du banquet, l'une des jubilaires, madame Auguste Bellavance, eut le plaisir de présenter à l'assistance son vœu père, M. Napoléon Roy, âgé de 94 ans et fils du 1er colon de la paroisse. Ce vétéran compte aujourd'hui 5 générations.

Ces agapes ont permis de réunir plus de 300 invités. Autour des jubilaires on remarquait, en plus de ceux plus haut nommés, le vétéran de la famille Bellavance, M. William Bellavance, âgé de 84 ans, qu'accompagnait sa fille, Mlle Rose-Aimée; le plus jeune de la famille, âgé de 64 ans, M. Alphonse (et madame Alphonse Bellavance); Sœur Blanche Bellavance et le Frère Antonin accompagnèrent leurs père et mère, M. et madame Jean Bellavance; le Rev. Père Ls-Philippe Bellavance, s.j., fils d'Ernest; les familles de Joseph et de Louis Bellavance, frères des jubilaires, étaient représentées par M. et madame Louis-de-Gonzague Bellavance, de Rimouski, et par M. et madame Gonzague Bellavance, de Causapsal; le lieutenant-colonel Charles Bellavance, commandant du Centre 55 à Rimouski, neveu des jubilaires; M. Jules Visl, de Rivière-du-Loup; M. et Mme Joseph Soucy; Mme Jos. Tribut, etc., etc.

Mlle Lyette D'Anjou, fille de M. et madame Albert D'Anjou (Rosette Bellavance), de Rimouski, et petite-fille de Jean Bellavance, présenta aux jubilaires un bouquet spirituel de la part des familles Bellavance et des bouquets spirituels de la part des communautés religieuses où le Rev. Père Samuel a des nièces religieuses: Ursulines, Soeurs du Rosaire, Soeurs de l'Immaculée-Conception, Visitandines, Soeurs de

la Charité, Soeurs du Bon-Conseil et Filles de la Sagesse.

Le comité d'organisation des fêtes comprenait Mme Edgar Bellavance, Mme Arthur Bellavance, Mlle Rose-Aimée Bellavance, Sœur Blanche Bellavance, Mlle Laurence Bellavance, Mlle Françoise Bellavance. Ont participé à l'organisation MM. Arthur Bellavance, J.-R. Belzile, Frère Antonin, e.c., Alcide Bellavance, Ernest Boucher, Jean Dastous, Aimée Dastous, André Bellavance, Lucien Bellavance, Mlle Yolande Bellavance, Bernadette Bellavance, Andrée Bellavance, Françoise Bellavance. Le service du banquet fut fait par Mlle Agnès Belzile, Colette Bellavance, Simone Gagné, Cécile Belzile et Marguerite Bellavance, nièces des jubilaires.

La famille de M. et madame Auguste Proulx était représentée par M. et Mme Gonzague Proulx, M. et Mme Emile Proulx et M. Hermidas Proulx, de Ste-Blandine.

M. et Mme Jean Bellavance étaient accompagnés de leurs enfants: M. et Mme René Bellavance, de Rimouski, et leurs 10 enfants; M. et Mme Wilfrid Pinault (Stella), de Rimouski, et leur fils; Frère Antonin, e.c., sous-directeur au Collège de l'Islet; M. et Mme Albert D'Anjou (Rosette), de Rimouski, et leurs 4 enfants; Sœur Blanche Bellavance, des Soeurs du Bon-Conseil, de Montréal; M. Edemar Bellavance, Mlle Laurence Bellavance et M. Roger Bellavance.

La famille de M. et madame Ernest Bellavance comprenait: M. et Mme Sylvio Bellavance, de Rimouski, et leurs 2 enfants; M. et Mme Edgar Bellavance et leurs 11 enfants; Paul-Emile Bellavance; Marie-Ange Bellavance; Rev. Père Louis-Philippe, jésuite, du Collège St-Charles Garnier, à Québec; Rosanna (Mme Armand Rouleau); Hervé; Thérèse; Lionel et les religieuses, dont 3 chez les Ursulines à Rimouski, une chez les Servantes de Jésus-Marie, à Longueuil, et une Visitandine, à Lévis.

Les enfants de M. et Mme Auguste Bellavance sont: Amanda; (Mme Ernest Boucher), Ludger, Laure (Mme Antoine Jean), Emilie, Arthur, Anne-Marie (Mme Arthur Jean), Jean-Baptiste, Lucien, Raymond et Elianne (Mme Dastous). M. Auguste Bellavance compte 57 petits-enfants. Avec son beau-père, le vétéran M. Napoléon Roy, M. Auguste compte 5 générations.

Le vétéran de la famille Bellavance et frère des jubilaires, M. William Bellavance, avait avec lui ses enfants et 43 de ses petits-enfants: Anna (Mme Joseph Roy), Eva (Mme J.-Bte Gagné), Jeanne (Mme Ernest Boucher), Hilda (Mme Joseph Belzile), Rose-Aimée, M. Alphonse Belzile, son gendre.

La famille de Louis Bellavance comprenait M. et Mme Gonzague, Odélie (Mme Cyprien Bélanger), Anna (Mme H. Parent), Elise (Mme Sylvio Bellavance), et les deux gendres Philippe et Martial Rousseau.

M. et Mme Louis-de-Gonzague Bellavance et M. et Mme François Bellavance représentaient la famille de M. Jos. Bellavance, de Rimouski.

Les enfants de M. et madame

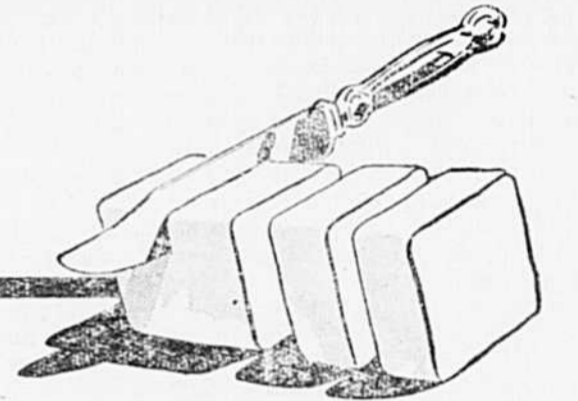
Alphonse Bellavance (industriel de Rimouski) accompagnait leurs père et mère: M. et Mme Maurice et leurs 2 enfants; M. et Mme Gérard; M. et Mme Marc; le lieutenant-colonel Charles, commandant du Centre 55, à Rimouski; Thérèse (Mme Philippe Gagné); Yvonne; Madeleine; Mme Aubin Morin (Titile); Alphonse et Jos.

La cérémonie se termina au foyer familial où chaque famille tint à fêter dans l'intimité les no-

ces d'or de leurs jubilaires. Ad multos annos!

L'imposition d'un plafond des arrivés sur les bouteilles de lait est entrée en force le 6 juillet dernier. Maintenant une somme de 5c pourra être retenue pour chaque bouteille retournable. Le mois prochain, les nouveaux règlements sur le lait, par lesquels aucune vente à crédit de ce produit ne sera plus permise, prendront effet.

Si vous n'aviez qu'un quart de livre de BEURRE par semaine!



La plupart des ménagères canadiennes se trouveraient bien en peine. Pour forger sa formidable armée, Hitler substitua les canons au beurre. Pour vaincre les hordes allemandes, il nous faut aussi beaucoup de canons, de chars d'assaut, de navires et d'avions.

Au Canada, on ne retranche pas le beurre: on nous demande seulement de ménager nos vêtements et d'épargner tous les produits de consommation. Nous le faisons volontairement, sans contrainte. Nous économisons ainsi l'argent que nous prêtons au Pays en achetant des Timbres d'Épargne de guerre, afin d'armer nos soldats pour la victoire.

Les Canadiennes ont mille occasions d'économiser: en évitant tout gaspillage d'aliments, en raccommodant les vêtements et en s'abstenant de tout achat inutile. Prenons la résolution d'acheter chaque semaine un... deux... cinq Timbres d'Épargne de guerre, ou plus. Nous le devons.

Achetez des Timbres d'Épargne de guerre aux banques, bureaux de poste ou du téléphone, magasins à rayons, pharmacies, épiceries, débits de tabac, librairies et autres magasins.

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE W-6-1197



Après une journée de chaleur affreuse

C'est bon de revenir à la BLACK HORSE



La meilleure bière au Canada produite par DAWES depuis cinq générations

Le 2^e torpillage sur le St-Laurent par un sous-marin ennemi

Il y a une dizaine de jours.— 4 morts, 4 disparus et 99 rescapés

3 NAVIRES COULÉS

(BUP)—Quatre hommes ont trouvé une chaloupe intacte. été tués, quatre autres manquent à l'appel et 99 ont été ramenés sains et saufs à des ports canadiens après que trois navires eurent été torpillés et coulés par un sous-marin ennemi dans le golfe Saint-Laurent, au commencement de la semaine dernière.

L'attaque, rapide et soudaine, a été décrite par les survivants mardi. Le capitaine du premier navire coulé a donné une description saisissante du torpillage.

LE RECIT

« Il n'y eut pas d'avertissement », dit-il. « Nous étions dans le plus grand calme quand la torpille fit explosion à l'arrière du navire. Trois hommes de la chambre des moteurs furent tués instantanément. D'autres furent projetés hors de leurs hamacs par le choc. Tous, nous courûmes sur le pont. Je demandai à mes hommes de descendre à la mer des chaloupes de tribord. Mais des torpillés avaient endommagé le côté du navire et réduits les chaloupes en mille miettes. Nous courûmes du côté de babord (gauche) où nous réussîmes à

à boire et à manger et nous procurèrent des vêtements secs. J'entraî en communication avec les autorités navales qui s'occupèrent de nous faire transporter ici. Les survivants du second navire torpillé arrivèrent au même village. Un homme fut tué dans l'explosion, mais les autres s'en tirèrent indemnes.

SECOND RECIT

L'officier de quart, à bord d'un autres des navires coulés, a raconté ce qui suit :

« J'étais de quart sur la passerelle, et je devais prendre mon repos dans un quart d'heure, lorsque soudain, une violente explosion ébranla le navire, projeta des débris en tous sens et me blessa plus douloureusement que grièvement. Je courus à la cabine du capitaine, que je trouvai blessé aux deux jambes. Je l'aidai à sortir de là et le conduisis aux chaloupes de sauvetage. On venait d'en mettre deux à la mer. En entendant l'explosion, j'avais fait allumer tous les feux et fait crier la sirène d'alarme.

« Il faisait une nuit très noire, sans lune. Je n'avais absolument rien vu ni entendu avant l'explosion. Mon navire a coulé en moins de cinq minutes.

40 HOMMES

« Dans les chaloupes de sauvetage, nous avons d'abord tenté de nous orienter afin de nous diriger vers la terre ferme. Le torpillage dut avoir lieu à une

distance d'environ 10 ou 15 milles de la côte. Dans nos deux chaloupes, nous étions 40 hommes. Un seul manquait à l'appel, disparu dans l'explosion de la torpille. Il est assez évident que le sous-marin ennemi n'utilisa qu'une seule torpille contre nous. Elle atteignit notre navire en plein centre, dans la chambre aux machines.

« Après avoir navigué à l'aveuglette pendant plusieurs heures, une corvette canadienne nous repéra. Elle avait été envoyée spécialement pour secourir les survivants. Nous embarquâmes à son bord et elle prit nos chaloupes à la remorque.

DES SECOURS

« Vers 8 heures 15, nous accostions au quai. Immédiatement, on organisa des secours. Un jeune prêtre de l'endroit y coopéra activement. Des dames de la place virent à nous faire distribuer du café et des fortifiants. On nous logea à droite et à gauche. Les blessés furent sous les soins des médecins de l'endroit.

« J'ignore le nombre exact de mes compagnons qui ont été grièvement blessés, mais je sais que l'un d'eux avait les deux jambes cassées et l'autre le pied brisé. Quant aux autres, ils souffraient de contusions reçues lorsqu'ils furent secourus par l'explosion et lorsqu'ils sautèrent pêle-mêle dans les chaloupes, dans l'obscurité la plus complète. Les grands blessés furent dirigés sur

l'hôpital voisin.

PROIES FACILES

Les trois navires furent des proies faciles pour le sous-marin dans cette attaque-surprise. L'explosion des torpilles fut le seul avertissement qui leur fut donné qu'un sous-marin ennemi était dans les parages.

Le capitaine du premier navire qui attend avec impatience le moment de partir sur un autre vaisseau, a parlé avec vigueur dans sa langue maternelle, la langue d'un peuple qui vient de prouver une fois de plus qu'il a le droit d'être appelé fondateur de la démocratie.

« Je veux retourner à la mer et combattre les Huns », dit-il. « Ni moi ni mon équipage ne sommes

effrayés des torpillages. Nous nous attendons à cela en temps de guerre et nous consentons à prendre le risque. Mais cela me fait de la peine de perdre mon navire. Pendant trois ans je l'ai conduit des douzaines de fois à travers les pires zones de danger pour venir le perdre ici aujourd'hui ».

LES ENNUIS

Ce qui le désespère aussi, c'est qu'il pourra s'écouler plusieurs mois avant qu'il puisse se rembarquer sur un autre navire. Je ne puis rester assis à rien faire pendant plusieurs mois », dit-il. « Déjà plusieurs de mes hommes se sont embarqués sur d'autres navires et je voudrais bien les suivre ».

Le sans-filiste a dit qu'il n'avait pas peur de risquer sa vie, que cela l'ennuyait beaucoup d'avoir perdu ses effets personnels, y compris les photos de sa mère et de ses autres parents, qui constituaient ses seuls contacts avec sa famille éloignée.

La nouvelle officielle de l'attaque survenue dans le golfe Saint-Laurent a été communiquée à la Chambre des Communes par le ministre de la Marine, Angus Macdonald. C'est la seconde attaque du genre depuis le début de la guerre. La première eut lieu les 11 et 12 mai quand deux navires furent torpillés et coulés.

C'est le député de Gaspé, M. J.-S. Roy, qui a, le premier, averti la Chambre de ce torpillage.

LETRE DE MONTREAL

Honneur à nos armées

La semaine de l'Armée s'est clôturée dimanche, 5 juillet, par un acte religieux de la plus pathétique grandeur. Dans la capitale de la vieille province française et catholique du Canada, sur les historiquement Plaines d'Abraham où s'est accomplie la tragédie de notre destinée, une messe solennelle fut chantée à laquelle entourant les membres illustres de son clergé, la population civile groupée par milliers, venue de Québec, des environs de Montréal, de par tout le Canada. Cinq discours y furent prononcés. On aurait dû inviter aussi des personnalités qui se sont distinguées par leurs actes de patriotisme, de catholiques et dont le talent aurait ajouté encore à cette belle fête et ravi la population aux écoutes. Ainsi nous aurions été fiers de la présence de notre Sir Eugène Fiset, de l'honorable M. Duplessis, et aussi de l'honorable M. Manion qui s'est distingué aux armées de la dernière guerre et qui préside actuellement à la formation des gardes civiles dans chaque district du pays. Et pour quoi le général Tremblay, présent à la cérémonie, n'a-t-il pas été invité à adresser la parole? Auditoire visible et invisible aurait été heureux et fier de l'entendre. Monseigneur Camille Roy a remplacé Son Eminence le Cardinal d'une manière que nous ne saurions trop louer et admirer. Pendant la messe, une voix s'est élevée spontanée et chaleureuse pour prier pour le Roi, notre magnifique Georges VI, pour notre incomparable Reine Elisabeth, pour leurs Altesses les Princesses, pour les Princes, pour toute la famille royale et les dirigeants d'Angleterre, tandis que le *God Save the King* grondait sa belle musique et que de toute sa profonde émotion, la foule des grands et des petits s'associait à cette prière, confondant nos armées, nos gouvernements, nos alliés dans la prière adressée à Dieu qui nous donnera la Victoire. Québec mérite qu'on loue hautement la grande manifestation religieuse qu'elle se devait d'accomplir comme elle l'a fait : grandiosement!

MADELEINE.

Montréal, juillet 1942.

ECRASANTS IMPOTS

Le grand malheur qui menace notre société

La participation canadienne coûte si cher qu'il a fallu, pour en payer seulement une faible partie, imposer des taxes accablantes. Que son revenu soit considérable, moyen ou minime, le contribuable, même sans famille, est chargé d'impôts écrasants.

Non seulement ces nouvelles taxes forceront tout notre peuple à restreindre extraordinairement son train de vie — chose acceptable en ce moment où le monde entier goûte une misère généralement pire que la nôtre —, mais elles vont avoir les conséquences les plus fâcheuses au point de vue hygiénique, éducatif, moral, familial et social. Après avoir versé de tels impôts, la moitié des contribuables seront incapables de nourrir, loger et entretenir leur famille selon les exigences d'une vie réellement humaine, incapables de souscrire aux œuvres vitales de guerre et de paix, incapables de faire honneur à leurs obligations contractées même avec sagesse et prudence avant le dernier budget Ilsey.

Il faut prévoir que d'innombrables citoyens, une fois l'impôt de guerre soustrait à la source, ne pourront plus payer les sommes nécessaires à la conservation d'un patrimoine aussi sacré que modeste et honnêtement gagné, et que les ventes de meubles et d'immeubles par le shérif de même que les confiscations de propriété pour un reliquat d'hypothèque vont se multiplier de façon fantastique au profit d'une classe peu nombreuse, mais pourvue de réserves.

En d'autres termes, notre société se trouve menacée, si on n'y voit pas immédiatement, du grand malheur que voici : croissant du nombre des prolétaires et aggravation de leur sort tandis qu'une poignée de riches s'empareraient de leurs dépouilles. Et c'est ainsi qu'à la veille d'un ordre nouveau attendu avec tant d'espérance par les masses humaines, nous verrions se réaliser la concentration de richesses la plus complète, la plus cynique et la plus antisociale qui se soit jamais vue en ce pays.

Eugène L'HEUREUX.

(« L'ACTION CATHOLIQUE », Québec)

UN CANADIEN FRANÇAIS SE CLASSE LE PREMIER

MONTREAL.—(BUP)—Pour la première fois depuis le début de la guerre un Canadien français s'est classé le premier dans le corps de l'aviation canadienne. Le premier à obtenir cet honneur est l'aviateur-chef Jacques Thibault, de Hull, qui a reçu ses ailes récemment à l'école d'entraînement de St-Hubert, des mains du vice-maréchal de l'air William Bishop.

Au nombre des finissants on remarquait également l'aviateur-chef R.-J. Hammond, qui a déjà gagné la Croix de guerre alors qu'il servait comme ambulancier en France en 1940.

Je félicite vivement les députés fédéraux qui ont voté la semaine dernière, à Ottawa, contre l'abrogation de l'article 3 de la loi de mobilisation des ressources nationales. Ils ont enregistré un vote contre le principe même de la conscription pour service outre-mer et contre son application. Ils n'ont pas voulu être complices du jeu de trapèze politique qui s'exécute actuellement dans la capitale, à Ottawa, où l'on vote la conscription tout en disant qu'elle n'est pas nécessaire « actuellement ».

L'hon. OSCAR DROUIN, M. A. L.,
Ministre des Affaires Municipales,
de l'Industrie et du Commerce.

(Déclaration aux journaux, 14 juillet 1942).

BIC

Service anniversaire.—Lundi le 20 juillet, à 9 heures, sera chanté dans l'église de Bic, le service anniversaire de feu Aurèle Gamache, époux de Eva Therriault. Parents et amis, officiers et sociétaires des Caisses Populaires, sont respectueusement invités à y assister.

UN SEUL LIVRE A SUFFI

à la gloire d'ALAIN-FOURNIER
LE GRAND MEAULNES
Un roman in-12, 360 pages.
Prix : l'exemplaire \$1.25; par la poste \$1.35.

Mort très jeune, Louis Hémon (1880-1913) nous donna « MARIA CHAPDELAIN », un grand et bon livre.

Tel fut également le destin d'Alain-Fournier (né en 1886, mort pour la France en 1914). Sa gloire littéraire est renfermée dans son unique « LE GRAND MEAULNES », que les critiques classent parmi les chefs-d'œuvre de la littérature contemporaine.

Il faudrait des pages pour analyser le GRAND MEAULNES. Le voici tel que l'a résumé à grands traits Alain-Fournier lui-même :

« Meaulnes, le grand Meaulnes, le héros de mon livre, est un homme dont l'enfance fut trop belle. Pendant toute son adolescence, il la traîne après lui. Par instants, il semble que tout ce paradis imaginaire, qui fut le monde de son enfance, va surgir au bout de ces aventures ou se lever sur un de ses gestes. Ainsi le matin d'hiver où, après trois jours d'absence inexplicable, il rentre à son cours, comme un jeune dieu mystérieux et insolent. Mais il sait déjà que ce paradis ne peut plus être. Il a renoncé au bonheur. Il est dans le monde comme quelqu'un qui va s'en détacher.

C'est le secret de sa cruauté. Il découvre la trame et révèle la supercherie de tous les paradis qui s'offrent à lui. Et le jour où le bonheur indéniable, inéluctable, se dresse devant lui et appuie contre le sien, son grand visage humain, le grand Meaulnes s'enfuit, non point par héroïsme, mais par erreur, parce qu'il sait que la véritable joie n'est pas de ce monde ». (Lettre à Jacques Rivière, son beau-frère, 4 avril 1910).

Ce qui enchante, ce qui rend le GRAND MEAULNES si attachant, c'est l'association du réel et du merveilleux, de la vie rus-

tique et de la féerie, de l'amour et de l'impuissance à jouir du bonheur : tout ce qui fait rêver l'adolescent qui se tient, à la tombée de la nuit, le front collé contre la vitre, est évoqué d'une manière exacte et prestigieuse.

Louis CHAIGNE.



10c. Le meilleur de tous les attrape-mouches. Propre, rapide, sûr et peu coûteux. Demandez-le chez votre Pharmacien, votre Epicier ou votre Marchand Général.

The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.



ORGANISEZ LA RÉCUPÉRATION DU VIEUX CAOUTCHOUC

Si chaque personne qui gagne sa vie dans l'industrie de la pulpe et du papier recueillait pour sa part seulement 5 livres de caoutchouc de rebut, le gouvernement obtiendrait de cette source à peu près deux millions et demi de livres de cette précieuse matière première dont nous avons un si urgent besoin. Cinq livres, c'est en somme bien peu! Aussi ne devrait-il pas être difficile pour vous de trouver cette quantité de vieux caoutchouc — pneus, sacs à eau chaude, bottes et pardessus en caoutchouc, etc. Demandez à vos voisins de faire la même chose. Votre comité local de récupération acceptera votre aide avec plaisir.

L'INDUSTRIE CANADIENNE
DE LA PULPE ET DU PAPIER

972 IMMEUBLE SUN LIFE MONTREAL



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

TOUJOURS MOLSON

"Promptement et cordialement,"

On aime toujours à parler de choses d'actualité; c'est naturel. Or, quoi de plus actuel aujourd'hui que la guerre, les choses militaires, mais surtout celles qui nous regardent, qui intéressent nos ancêtres. Nous croyons parfois être un peuple qui a toujours vécu parmi les bienfaits d'une paix profonde. Mais il ne faudrait pas connaître notre histoire pour entretenir cette illusion.

Les hostilités commencèrent pour nous avec les débuts de notre histoire: guerre d'abord contre les Indiens; guerre contre les colonies anglaises de l'Amérique; guerre incessante qui a duré cent ans, car nous avons eu notre guerre de cent ans.

La guerre contre les multiples hordes indiennes qui peuplaient nos territoires à l'arrivée de nos ancêtres fut une guerre épique. Dommage que nous n'ayons pas à notre disposition des archives qui en relatent toutes les péripéties, les épisodes. On y verrait une véritable épopée, aussi glorieuse que celles qui nous rappellent les anciens peuples de l'Asie et de l'Europe. On a dit avec raison et vérité que nos ancêtres durent défricher les premières terres canadiennes avec une main aux mancherons de la charrue et l'autre crispée sur le mousquet. Après des journées fiévreuses à surveiller l'ennemi, à défricher et à creuser les sillons, le soir, au lieu de se reposer dans la douceur du foyer, ils devaient veiller derrière les palissades des forts ou des enclos dont ils entouraient leurs modestes habitations. Et malgré cette vigilance, que de fois il arrivait qu'un village fût surpris par les Indiens et que presque tous ses habitants fussent odieusement massacrés. Ceux qui échappaient au massacre devaient recommencer sur place l'œuvre parfois de plusieurs années ou s'en aller ailleurs se tailler un nouveau domaine dans un coin de l'immense forêt. Qui dira jamais toute l'horreur des combats célébrés dont fut le théâtre le territoire où fut bâti Montréal? Et quels héros surgirent de cette époque guerrière! Maisonneuve, Lambert Closse, Dollard des Ormeaux, Charles Lemoine et combien d'autres. Et parmi ceux-ci les LaSalle, les Joliet, les Saint-Lusson, les Duluth, les La Vérendrye... Car les Canadiens furent d'invétérés coureurs de bois. Comme ils s'en allaient, pour subsister, faire la traite avec les tribus amies, ils eurent à ouvrir un monde nouveau à la civilisation chrétienne et française. Et pour cela, comme ceux qui restaient, ils eurent à combattre, cette fois, avec une main au mousquet, l'autre à l'aviron, ou les pieds chaussés de raquettes.

Puis quand furent à peu près matés les féroces Indiens, pendant même qu'on continuait à les poursuivre, il faut faire face à la cupidité des marchands des colonies anglaises voisines. La lutte était, de ce côté, inévitable. Nos gouverneurs encourageaient les explorateurs, qui eurent à croiser inégalement le fer avec d'autres explorateurs d'autres races. Là encore, il fallut lutter. Le comte de Frontenac, qui a été surnommé par un historien «The great fighting governor», fut le plus constant ennemi des colonies anglaises. Sous son gouvernement, le Canada s'agrandit considérablement, de sorte que la Nouvelle-France encerclait la Nouvelle-Angleterre. Aussi l'esprit militaire français chercha-t-il constamment à pousser de l'avant. Mais en France, on semblait ne pas vouloir alors reconnaître la valeur du Canada. Les marchands de Boston en profitèrent. En 1690, l'amiral Phipps vint mettre le siège devant Québec. Il fut repoussé, comme l'on sait. Il y eut représailles de notre côté et, partant, de victorieuses expéditions canadiennes contre les villes frontalières. De sorte que bientôt les Canadiens furent partout: ils bataillèrent avec Hertel à Salmon-Falls, avec Lemoine de Bienville à la Louisiane où il fonda une importante colonie, avec d'Iberville à la Baie d'Hudson, à Terre-Neuve et jusqu'aux Antilles. On se battait sur mer et sur terre, partout. On se battit en Acadie pendant près de cinquante ans.

Ce que l'on appela en Europe la Guerre de Sept Ans fut pour nos ancêtres une guerre de vie ou de mort: dramatique période qui se termina par la défaite des Plaines d'Abraham. Avant, il y avait eu Carillon, sublime exploit militaire, et après il y eut l'autre bataille des Plaines avec le grand Lévis.

Mais avec la Guerre de Sept Ans ne s'éteignit pas l'esprit militaire des nôtres. Ils ne se battent plus contre les Anglais, mais de nouveau contre les Américains. Des Canadiens-Français arrêtaient seuls les assauts de Montgomery et d'Arnold. Ils conservent le pays à l'Angleterre. Et depuis, ils continuent à faire preuve du plus ferme loyalisme envers leurs vainqueurs d'hier. Contre les tentatives américaines fréquentes, ils s'enrôlent «promptement et cordialement», dit un document anglais. C'est ainsi que fit de Salaberry.

Enfin, plus tard, la guerre du Transvaal leur donne une occasion d'aller au loin guerroyer pour l'Angleterre. En 1914, nouvelle occasion, et l'on voit partir pour se battre de l'autre côté de magnifiques formations comme le 22ème, le 41ème, le 59ème, le 150ème, le 163ème avec leurs héros Tremblay, Gaudet, Desrosiers, Archambault, Barré, Dansereau, Vanier, Dubuc, Lafleche, De Serres, Asselin, Chassé et les autres! Et ce furent Vimy, Courcellette, Arras, Ypres, etc.

Et aujourd'hui?... Les faits sont là!

CANADIEN.

L'INTRANSIGEANCE LES GRANDS ETATS A FAIT ECHOUER L'ACTION DE LA SOCIETE DES NATIONS, MAIS ELLE N'EST PAS DISSOUTE

La France et les pays alliés paient encore leur contribution

WELLESLEY, Etat du Massachusetts.—(BUP)— Dans une communication à l'Institut de la Nouvelle-Angleterre sur les relations internationales, le président de l'Assemblée des Nations et président du parlement de Norvège, M. Carl-J. Hambro, a révélé que la France et les autres membres de l'Assemblée des Nations, même ceux qui sont sous l'occupation ennemie, ont payé leurs cotisations en 1940 et en 1941.

En traitant des relations internationales, M. Hambro a déclaré: «L'ancienne Société des Nations en dépit de faillites retentissantes à certains égards a été, à d'autres points de vue, un des plus étonnants succès remportés par l'humanité.»

«La faillite de la S. D. N. ne vient pas, comme bien des gens pensent, de l'inefficacité des sanctions mais plutôt de leur efficacité. Les grandes puissances n'aimaient pas voir leurs pouvoirs restreints par les petits Etats. Ce fut ce sentiment qui dicta le pacte Laval-Hoare.»

«Aucun principe applicable ne peut être édifié sur une base d'unanimité. Dans l'ancienne Société des Nations, toutes les questions devaient être l'objet d'un vote unanime.»

Hambro a dit qu'à son point de vue «la S. D. N. représentait une lutte continuelle pour l'établissement de la démocratie internationale et que la bataille fut perdue parce que les grandes puissances ne voulaient pas renoncer à leurs privilèges.»

«Leur intense conviction de supériorité de classe et leur insistance continuelle à être juge de leur propre cause, a-t-il dit, les opposèrent aux petites nations qui étaient prêtes à accepter l'arbitrage obligatoire de leurs différends.»

Autrefois et aujourd'hui

Depuis quelques semaines se dirigent vers Montréal, passant devant notre ville, les gros transatlantiques qui, venant d'Europe, reussissent à franchir les zones de guerre de l'océan. Autrefois, lorsque ces navires avaient franchi la «Mer ténébreuse» et qu'ils entraient dans le golfe puis dans le fleuve St-Laurent, ils pénétraient dans la zone dangereuse de la navigation océanique. Aujourd'hui, c'est la partie paisible du voyage et la situation a changé grâce au pilotage du Saint-Laurent.

Dans sa monographie du Bic, l'abbé J.-D. Michaud, curé de Val-Briant, affirme que c'est à l'organisation du service du pilotage sur le Saint-Laurent que le Bic doit d'avoir été habité et colonisé à la fin du dix-huitième siècle. En effet cette intéressante région du Bic a été longtemps habitée exclusivement par des pilotes.

Sous la domination française, les transatlantiques, en entrant dans le Saint-Laurent, allaient reconnaître l'île du Bic et, de là, cinglaient vers Tadoussac. Ils atteignaient Québec en suivant le canal nord de l'île-aux-Coudres, ou ils prenaient leurs guides. Alors, les pilotes résidaient sur la côte nord du fleuve. Mais sous la domination anglaise, les navigateurs se mirent à prendre la route sud et les pilotes émigrèrent de ce côté, à Trois-Pistoles, au Bic, à Rimouski, à Sainte-Luce.

«On n'imagine pas, écrit l'abbé Michaud, le prestige et la considération dont jouissait alors cette classe privilégiée et enviée. Les pilotes formaient une petite aristocratie pour laquelle on avait une sorte de culte. C'est ce qui explique l'encombrement de cette carrière et les nombreux abus, résultant de la compétition, qui se produisirent à cette époque.»

Une première législation fut adoptée pour mettre fin à ces abus. Elle est de sir James Murray, qui, le 24 juin 1762, lança une proclamation réglementant le pilotage. Elle fixait au Bic la station des pilotes, déterminait la durée de la saison de navigation et établissait l'échelle des tarifs. C'est alors qu'arrivèrent au Bic les premiers habitants de cette paroisse. En 1780 le Bic avait pris une importance extraordinaire.

La Législation de Murray resta en vigueur jusqu'en 1788 et fut remplacée par celle de Lord Dorchester. Au reste, à plusieurs reprises, la loi du pilotage subit plusieurs amendements, mais la station resta au Bic. Il en fut ainsi jusqu'en 1905 alors que la station fut transférée à La Pointe-au-Père. En 1905, les pilotes au nombre de 200 se constituèrent en corporation.

Le pilotage était extrêmement dangereux. Les navigateurs allaient prendre des bateaux à 800 milles de Québec et de 200 pilotes qui couraient ainsi l'aventure durant une belle saison trente à quarante ne revenaient pas.

Aujourd'hui, les conditions du pilotage ont bien changé. Si les bateaux pénétrant dans le fleuve sont beaucoup plus nombreux, les pilotes le sont moins. L'Union des Pilotes licenciés du Havre de Québec, qui fonctionne régulièrement depuis 1915, comprend aujourd'hui 51 pilotes de ligne tandis que les pilotes de l'union de Montréal sont au nombre de 47. Si, autrefois, la profession ne demandait pas autant de connaissances maritimes qu'aujourd'hui, les risques étaient plus nombreux. La liste des exploits de nos pilotes canadiens serait longue.

MATHURIN.

UN MOUVEMENT DE FEDERATION DE L'AMERIQUE DU NORD

ST-LOUIS, U. S. A.—(BUP)— La «Federal Union», un mouvement qui veut la fédération internationale des démocraties, a proposé lors de son assemblée annuelle dernièrement que le gouvernement des Etats-Unis commence incessamment une étude des moyens à prendre pour répandre ses principes constitutionnels dans le monde.

D'après le plan établi, on inviterait tout d'abord le Canada et le Mexique à nommer des représentants qui avec ceux des Etats-Unis formeront un comité pour la préparation d'une union internationale selon la formule démocratique en Amérique du Nord.

REUNION DU BUREAU CENTRAL DE "LA SURVIVANCE FRANÇAISE"

QUEBEC.—(BUP)— Le bureau de «la Survivance française» a eu sa réunion préparatoire à l'assemblée annuelle qui aura lieu à la fin de septembre et groupera, comme d'habitude, les représentants de toutes les régions françaises du Canada et des Etats-Unis.

Le bureau a organisé l'organisation des cours d'été en Acadie. Ces cours auront lieu cette année au collège Sainte-Anne de la Pointe de l'Eglise, en Nouvelle-Ecosse, et à l'université Saint-Joseph de Memramcook, au Nouveau-Brunswick. Le comité de la Survivance a délégué au Nouveau-Brunswick comme professeur le R. F. Antoine Bernard, C. S. V., professeur d'histoire de l'Acadie à l'université de Montréal, et l'inspecteur Adélar Gascon, de l'Ontario, qui sera accompagné de l'inspecteur Paul Hubert, de Rimouski, délégué du département de l'Instruction publique de Québec.

LE MISSIONNAIRE MAINTIENT LE PRESTIGE DE L'HOMME BLANC EN EXTREME-ORIENT

LONDRES.—(BUP)— L'agence Reuter signale que le R. P. Jacquot de Besange, le fameux jésuite manchot, aura direction des secours aux prisonniers civils et militaires de Hong Kong.

Le Père de Besange s'acquiert une grande renommée en 1927 par l'aide qu'il apporta à la population de Shanghai. On dit qu'il est probablement le seul Blanc qui puisse agir en toute liberté dans les circonstances actuelles, car l'ennemi a pour lui beaucoup de confiance et d'admiration.

Ce religieux français, grand, manchot et barbu est une figure pittoresque. En 1927, entre autres exploits, il a sauvé de la mort un groupe de religieuses qui se trouvaient entre les premières lignes de deux armées chinoises rivales.

500 JEUNES FILLES demandées

pour TRAVAILLER

aux

INDUSTRIES de GUERRE

VOULEZ-VOUS SERVIR VOTRE PAYS D'UNE FACON PATRIOTIQUE, PROFITTEZ DE L'OCCASION QUI VOUS EST OFFERTE DE TRAVAILLER AUX INDUSTRIES DE GUERRE DE LA DEFENSE CANADIENNE.

C'EST CE QUE FONT DEJA DES MILLIERS DE JEUNES FILLES DANS TOUTE L'ETENDUE DU CANADA — VOUS SEREZ EN BONNE COMPAGNIE.

LA COMPAGNIE "DEFENCE INDUSTRIES LIMITED" A BESOIN ACTUELLEMENT DE 500 JEUNES FILLES POUR TRAVAILLER A SES USINES SITUÉES AUX ALENTOURS DE MONTREAL.

SES REPRESENTANTS : M. G.-F. HARRISON, Mlle M.-E. FOX ET Mlle D.-A. DALTON, SERONT DANS NOTRE REGION POUR RECEVOIR LES DEMANDES D'EMPLOI AUX DATES SUIVANTES :

A RIMOUSKI

à l'Hotel Georges VI

JEUDI, LE 23 JUILLET,

de 9 hres A. M. à 9 hres P. M.

A RIVIERE-DU-LOUP

à l'Hotel St-Louis

VENDREDI ET SAMEDI, LE 24 ET 25 JUILLET,

de 9 hres A. M. à 9 hres P. M.

CONDITIONS D'ADMISSION : 5 PIEDS, 2 POUCES OU PLUS DE HAUTEUR; 100 LIVRES OU PLUS DE POIDS, ET DE 18 A 35 ANS D'AGE.

L'EXAMEN MEDICAL EXIGE POURRA ETRE SUBI A CES DEUX ENDROITS. LES FRAIS DE TRANSPORT SERONT AVANCES, SI NECESSAIRE.

BONS SALAIRES — OUVRAGE FACILE — EXCELLENTES CONDITIONS DE VIE ET FACILITES DE RECREATION.

IL NE S'AGIT AUCUNEMENT D'UN ENROLEMENT POUR

LA DUREE DE LA GUERRE.

MAIS D'UN SIMPLE ENGAGEMENT AUQUEL ON POURA METTRE

FIN QUAND ON LE DESIRERA.

LES PERSONNES ACTUELLEMENT EMPLOYEES A DES INDUSTRIES DE GUERRE NE POURRONT ETRE ACCEPTÉES.

ON POURA OBTENIR EN TOUT TEMPS DES INFORMATIONS ADDITIONNELLES EN S'ADRESSANT AU "BUREAU FEDERAL DE PLACEMENT"

20 RUE DE LA COUR, RIVIERE-DU-LOUP.

Defence Industries Limited

LES ETATS-UNIS EXPLOITERONT DES MINES AU CANADA

Le gouvernement canadien en aura la gestion

WASHINGTON.—(BUP)— Le gouvernement des Etats-Unis, afin de remédier au manque de métaux dont se plaint l'industrie américaine, a convenu de commander, par sa «Reconstruction Finance Corporation», l'exploitation de gisements pauvres de cuivre, de zinc, de plomb et de graphite au Canada. L'entreprise ne sera pas rémunératrice au point de vue financier car l'extraction du minerai coûtera plus que le rendement en plusieurs cas, mais cependant la situation l'exige.

Le Canada exporte déjà des quantités considérables de métaux aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, mais cela ne suffit plus à la demande. Il faut ouvrir de nouvelles exploitations si l'on veut que les usines de guerre continuent de produire.

La «Reconstruction Finance Corporation», organisme du gouvernement des Etats-Unis, d'accord avec le gouvernement canadien, représenté par M. George-C. Bateman, contrôleur des métaux du Canada, ouvrira des crédits non seulement pour l'exploitation des gisements connus mais pour la prospection. La production ira aux Etats-Unis.

La prospection portera sur tous les métaux utiles à l'industrie de guerre et l'on prévoit même l'exploitation de métaux rares comme le tungstène et le vanadium. Les gisements d'or et d'argent ne seront pas exploités, car ces métaux n'ont aucune valeur dans l'industrie de guerre. Le gouvernement du Canada formera un conseil d'ingénieurs miniers et demandera l'aide des ministères des Mines de chaque province. On prévoit que les Américains exploiteront surtout les gisements de la Colombie britannique, de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick. Les Américains exploitent actuellement des gisements pauvres au Chili, au Mexique, en Bolivie et au Brésil, mais le manque de navires et la guerre sous-marine que livre l'ennemi diminuent de plus en plus les arrivages de l'Amérique du Sud.

Vous Etes-Vous Blessé?

PAINKILLER Apporte un Soulagement Rapide

BN USAGE PARTOUT DEPUIS PLUS DE CENT ANS.

Pour Coupures, Contusions, Egratignures, Piqûres et Morsures d'Insectes.

Pour Foulures, Coliques, Crampes, Diarrhée.

CIE DAVIS & LAWRENCE - MONTRÉAL

ETAT DES CULTURES

Durant la dernière quinzaine les conditions agricoles ont été généralement bonnes dans toute la province.

Les pâturages se maintiennent toujours bons et la production du lait est abondante.

La température chaude et humide favorise toute la végétation. La fenaison est commencée depuis une semaine et le trèfle est très bon dans les prairies neuves.

Les céréales commencent à épier. La production laitière est bonne. REGION AGRONOMIQUE No 2.

REGION AGRONOMIQUE No 3, comprenant: Kamouraska, l'Islet, Montmagny, Témiscouata.

Les foins sont commencés et la récolte sera très bonne.

LE PROGRES DU GOLFE

RIMOUSKI, P. Q.

Georges Masson, gérant.

Publié tous les vendredis. Prix de l'abonnement \$1.00 par année.

Bureau: au Magasin St-Georges, 174 rue St-Germain.

Les abonnements et les petites annonces sont reçus aussi au Magasin St-Georges, 174 rue St-Germain.

PETITES ANNONCES

POSTE DE COMMERCE A VENDRE

Abandon des affaires pour cause de santé. Poste de commerce établi depuis 40 ans: chevaux, foin, grains, grande écurie, hangar, grande maison, bon terrain.

OCCASION SPLENDIDE

de vous créer un commerce payant bien à vous. Durant vos loisirs ou si vous êtes exempts du service militaire, vendez THE, CAFE et autres nécessités domestiques de qualité supérieure dans territoire réservé.

AVIS

Le 31ème jour d'août, 1942, Benoît Quimper, commis, domicilié à Price, comté de Matane, district de Rimouski, présentera à l'un des honorables juges de la Cour Supérieure siégeant à Rimouski, au palais de justice, une requête demandant l'émission des lettres de vérifications aux fins de constater:

a) que Adèle Thibault, Quimper, de son vivant épouse commune en biens de Alfred Quimper, domiciliée à Price, est décédée à Price le 31 août, 1939;

b) que la succession de Adèle Thibault-Quimper est dévolue à Benoît Quimper, son fils unique et seul héritier.

Mont-Joli, le 26ème jour de juin, 1942.

STEIN & DUSSAULT, Procureurs.

Hommes, femmes, passés 40 ans! Usés, Vieillis?

Cherchez-vous une Vitalité Normale? Vous sentez-vous épuisé, fatigué, vieux avant l'âge?

Remède Oxygène, contenant des toniques et stimulants naturels précieusement extraits de 30 et 40 sortes de plantes, rhubarbe, vitamines B, Vous aide à retrouver l'énergie et la vitalité normales. Prenez Oxygène de 3 à 5 tablettes toniques Oxygène, seulement 35c. En vente partout, dans toutes les bonnes pharmacies.

GARAGE THERIAULT

(Ancien poste du Garage Théberge)

REPARATION.

VULCANISATION DES CHAMBRES A AIR

Lavage d'autos — graissage — polissage — soudure à l'oxygène.

Ouvert de 7 heures le matin à 11 heures le soir.

JOSEPH THERIAULT Mécanicien

136 Rue St-Germain RIMOUSKI.

Les céréales et les plantes racines manquent un peu de pluie. Somme toute, une bonne récolte s'annonce. La production laitière accuse une augmentation sur 1941.

CARLETON

Le 21 juin dernier, au couvent de Carleton, avait lieu la première réunion de l'Amicale, coïncidant au soixante-quinzième anniversaire de la fondation du couvent dirigé par les RR. SS. de la Charité de Québec.

La cloche du ralliement réunit au vieux rucher près de 300 Anciennes, toutes désirant ardemment revoir le cher couvent de leurs quinze ans.

La petite fête était présidée par un enfant de Carleton, M. l'abbé Charles Allard, en remplacement de M. le curé Joseph Plourde, amonier de l'Amicale, que des circonstances imprévues empêchaient d'assister.

REGION AGRONOMIQUE No 2, comprenant: Matane, Matapédia, Rimouski, Rivière-du-Loup.

REGION AGRONOMIQUE No 3, comprenant: Kamouraska, l'Islet, Montmagny, Témiscouata.

Les foins sont commencés et la récolte sera très bonne.

Sacrement. Puis après visite de lieux bénis, régalant tant et de si chers souvenirs: ensuite, les Anciennes furent accueillies dans le parc où les attendait un délicieux goûter préparé par le dévouement de quelques Amicalistes membres du Comité et autres.

N.-D. DU SACRE-COEUR

Mariage.— Le 4 juillet, M. le curé bénissant le mariage de M. Charles-Ant. Michaud, fils de M. Auguste Michaud, avec Mlle Armande Dubé, fille de M. Alfred Dubé.

Honneur à nos diplômés.— M. Lionel Pineau, finissant au Séminaire de Rimouski, fils de M. Auguste Pineau, vient de décrocher le titre de bachelier-ès-arts, c. l., de l'Université Laval.

M. Normand Roy, finissant de la classe d'Affaires au Séminaire de Rimouski, fils de Mme Joseph Roy, vient d'obtenir son diplôme commercial avec succès.

M. Jean-Paul Langis, finissant à l'Ecole Moyenne d'Agriculture de Rimouski, fils de M. Valmore Langis, a obtenu son certificat d'études agricoles avec succès.

Nos félicitations à tous ces brillants jeunes gens; continuant la tradition, ils sont dignes de leurs aînés.

Va-et-vient.— M. l'abbé Maurice Côté, étudiant en théologie du Séminaire des P.M.E., de Pont-Viau, est en vacances chez ses parents M. et Mme Arsène Côté.

M. le capitaine-abbé Léopold Larocque, amonier du camp 55, M. et Mme Aurèle St-Pierre, de Trois-Pistoles, M. et Mme Gérard Rouleau, de Rimouski, étaient de passage chez M. J.-B. Rouleau, à l'occasion du mariage Rouleau-Michaud.

Mlle Tremblay, des Escoumains, est en promenade chez M. Herménégilde Marin.

M. et Mme Aubert Pineau et M. et Mme Edmond Pineau sont allés à Matane, dimanche dernier.

M. J. St-Pierre, notaire, et

Mme St-Pierre, de St-Pascal, sont en promenade chez M. Roméo Pineau.

Miles Annette et Yvette Langis, de Rimouski, sont en vacances chez M. Valmore Langis.

M. et Mme Gérard Lapointe, Miles L. Rousseau et M. Tanguay, MM. Alphonse Rousseau et le sergent Fernand Lapointe, de Rimouski, de passage chez M. Hormidas Langis.

M. et Mme Charles Caron, de Roberval, ont visité M. et Mme Aimée Caron.

Miles Josette et Margot Biledeau, de Trois-Pistoles, ont visité M. et Mme Laurier Dorval.

M. et Mme Louis XVI Parent sont de retour d'un voyage à Montréal, Québec et Ste-Anne de Beauré.

M. Rosario Roy est allé à Montréal, il y a quelque temps.

M. Aimé Ross et ses fillettes Donia et Carmen, de Cabano, ont visité chez M. J.-A. Sirois.

Mme Auguste Parent est allée passer l'été à Montréal.

Mme Emile Nicole, de Bic, M. et Mme Moïse Gagnon, de Québec, Mme Alex. Banville, de Rimouski, et Mlle Véronique Pineau, de Roberval, de passage chez M. Le-Ph. Pineau.

M. Pascal Parent, étudiant au Séminaire de Rimouski, est en vacances chez ses parents M. et Mme Joseph Parent.

Mme Ernest Côté, de Montréal, est en promenade chez M. Louis XVI Parent.

M. Georges Roy est revenu de Montréal.

Mme Curcy, des Etats-Unis, est en promenade chez M. Joseph Dastous.

Mlle Marie-Paule Lafresnaye, élève de l'Ecole Ménagère de Rimouski, et M. Léonard Lafresnaye, étudiant à Québec, sont en vacances dans leur famille.

M. J. Côté, élève du Séminaire de Rimouski, est en vacances dans sa famille.

MM. Edgar Pineau, Joseph Parent et Lous-Ph. Lévesque, de Shipshaw, ont visité leurs parents.

Mlle Marcelle Pineau, élève de l'Ecole Normale de Rimouski, est en vacances chez ses parents M. et Mme Edmond Pineau.

M. et Mme Gérard Lavoie sont en promenade à Ste-Luce.

Mlle Thérèse Lavoie, étudiante à l'Ecole Normale de Rimouski, passe les vacances chez ses parents M. et Mme Romuald Lavoie.

M. Raoul Roy, de Montréal,

a visité chez Mme Joseph Roy. — Mlle Thérèse Pineau, élève de l'Ecole Ménagère de Rimouski, est en vacances chez ses parents M. et Mme Aubert Pineau. — Mlle Georgianna Pineau, des Etats-Unis, passe l'été chez M. Dolor Dorval. — M. Hervé Patry, R. P. du camp 55, et Mme Patry, ont visité chez M. Wilfrid Patry. — Mme Louis Côté, de Sorel, et Mlle M. Gagnon, de Rimouski, étaient de passage parmi nous, la semaine dernière.

PRIX ET COMMENTAIRES DU MARCHÉ

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur le marché

BEURRE

La semaine dernière notre marché au beurre a peu varié. Le volume des transactions fut plutôt limité; par contre, une offre modérée contribua à soutenir les cotes assez stationnaires.

Selon l'Office National de la Statistique, les stocks de beurre de beurrier en entrepôt au Canada se totalisent, le 1er juillet 1942, à 28,014,766 lbs. comparativement à 37,504,533 lbs à la date correspondante de l'an dernier, soit une diminution de 9,489,767 lbs. sur 1941.

En juin 1942, la production canadienne s'est établie à 41,412,104 lbs, soit 820,904 lbs de plus qu'en juin 1941.

Lundi matin, le 13 juillet 1942, les prix du beurre No 1 pasteurisé, au gros, variaient de 34 à 34 1/8c la livre.

FROMAGE

Le contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le Gouvernement Canadien permet une distribution régulière et les prix sont stables.

VOLAILLES VIVANTES: Poulets et poules. Les arrivages sont moins abondants. La demande est active et les prix sont fermes. Poulets à rôti. Les arrivages sont encore limités aux besoins immédiats et les prix demeurent stables.

Poulets à griller. Une assez forte quantité des arrivages sont de qualité laissant plutôt à désirer. La distribution est lente et les prix ont quelque peu fléchi.

Afin de prévenir une baisse trop prononcée des prix, nous conseillons fortement de continuer à n'expédier que des oiseaux bien finis et ne pesant pas moins de 2 1/2 livres chacun rendu à Montréal.

VOLAILLES ABATTUES. Poules et poulets. Les arrivages sont presque nuls. La demande est bonne et les prix sont stables.

OEUFs: Montréal et Québec. Ce marché s'est maintenu ferme à la suite d'arrivages moins abondants et d'une demande améliorée.

VEAUX ABATTUS: Montréal et Québec. Légers arrivages. Bonne demande et prix fermes.

PORCS LIVRES ABATTUS: Montréal et Québec. Marché ferme aux prix actuels.

PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC. SUCCURSALE DE QUEBEC. Semaine finissant le 11 juillet 1942

Inclusivement OEUFs

A — Gros — 32 1-2c.

A — Moyens — 30 1/2c.

B — 28c.

A — Poulettes — 28c.

C — 24 1-2c.

VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait)

Choix, 90 lbs et plus — 18c.

Bons, 80 lbs et plus — 17c.

Moyens — 15c.

POULES ABATTUES

A — 5 lbs et plus — 23c.

A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 21c.

B — 4 lbs et plus — 21c.

B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 19c.

C — 5 lbs et plus — 18c.

C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs — 16c.

POULETS ABATTUS

Engraissés au lait

A — 5 lbs — 30c.

B — 5 lbs — 28c.

POULETS SELECTIONNES

A 6 lbs et plus — 29c.

B — 6 lbs et plus — 27c.

C — 6 lbs et plus — 25c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

PORCS LIVRES ABATTUS

Prix nets.

Pesanteur 100 à 140 lbs — 16c.

PORCS RECUS VIVANTS (Classification établie après l'abatage).

Sur base du bacon

Pesanteur Chaude — 16c.

PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE, MONTREAL ET SUCCURSALE DE QUEBEC.

BEURRE FRAIS

Semaine finissant le 6 juillet 1942

Inclusivement

No 1 pasteurisé — 33 15-16c.

No 1 non pasteurisé — 33 7-16c.

No 2 — 32 15-16c.

FROMAGE BLANC

Semaine finissant le 7 juillet 1942

No 1 — 19 5-8c.

No 2 — 19 1-8c.

No 3 — 18 5-8c.

F. A. B. Montréal.

N. B.— Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Gin de KUYPER. Pour obtenir une boisson rafraîchissante, mélangez du Gin de Kuyper avec du gingembre, du citron et du limon, de la bière de gingembre ou de l'eau tonique, puis ajoutez de la glace.

CARTES PROFESSIONNELLES — Avocats — GAGNON & GAGNON AVOCATS

ASSURANCES S. Z. COTE, ENR. successeur S. Z. COTE

L'INSTITUT RHEAULT MONT-JOLI ET RIMOUSKI COURS COMMERCIAL PRATIQUE COMPLET

Georges MASSON COMPTABLE AGREE CHARTERED ACCOUNTANT

EDMOND RIOUX COMPTABLE VERIFICATEUR

ARSENE MICHAUD ENTREPRENEUR DE FUNERAILLES

VOIES ABATTUES. Poules et poulets. Les arrivages sont presque nuls.

VEAUX ABATTUS: Montréal et Québec. Légers arrivages.

PORCS LIVRES ABATTUS: Montréal et Québec. Marché ferme.

PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC.

Pacifique Canadien

Dr J.-O. DRAPEAU MEDICIN-CHIRURGIEN

J. ADEODAT DRAPEAU Courtier d'Assurances Générales.

COLLEGE SACRE-COEUR SACRED HEART HIGH SCHOOL

J.A. GENDREAU, O.D. OPTOMETRISTE-OPTICIEN

GRANDE VENTE

Au Bon Goût, Enr.

dans les manteaux, robes et chapeaux

Commençant lundi matin le 20 courant à 9 heures

NOTRE PRINCIPE EST D'ECOULER TOUTES NOS MARCHANDISES D'UNE SAISON A L'AUTRE ET POUR ATTEINDRE NOTRE BUT NOUS ACCORDONS DES REDUCTIONS IMPORTANTES SUR NOS MANTEAUX, ROBES ET CHAPEAUX. HATEZ-VOUS, MESDAMES, DE PROFITER DE CES GRANDES REDUCTIONS QUE NOUS VOUS OFFRONS A PRIX DE SACRIFICE EN PLEIN COEUR DE LA SAISON. PROFITEZ DE CETTE VENTE POUR REORGANISER VOTRE GARDE-ROBE TOUT EN NE VOUS EN COUTANT PAS BEAUCOUP!



Ravissantes robes d'été

CES ROBES QUE NOUS AVONS ENCORE DANS UNE TRES BELLE VARIETE, VOUS FERONT DELICIEUSES, MESDAMES, PARTOUT OU VOUS PARAITREZ DURANT LA BELLE SAISON. LES MODELES SONT TRES JOLIS ET VOUS SEREZ SUREMENT TENTES DE VOUS EN ACHETER UNE EN VOYANT NOTRE PRIX SPECIAL.

VALEUR JUSQU'A \$3.95. REDUIT A

2.50

VALEUR JUSQU'A \$6.95. REDUIT A

4.50

VALEUR JUSQU'A \$8.95. REDUIT A

5.50

VALEUR JUSQU'A \$10.95. REDUIT A

7.75

NOUS AVONS ENCORE PLUSIEURS BEAUX ENSEMBLES, COMPRENANT LA ROBE ET LE MANTEAU LONG OU COURT, QUE NOUS VOUS OFFRONS A PRIX REDUITS.

Balance de nos
Manteaux
de printemps et
d'été offerts
avec

33 1/3 %

de Réduction

L'ASSORTIMENT COMPREND DE JOLIS MANTEAUX BLEU-MARINE, NOIR, BEIGE ET BLEU AVIATEUR, AINSI QUE DES BEAUX TWEEDS ET QUELQUES COSTUMES-TAILLEURS, MESDAMES, SI VOUS AVEZ ATTENDU A LA FIN DE LA SAISON POUR FAIRE CET ACHAT, NE TARDEZ PAS A VENIR FAIRE VOTRE CHOIX. CAR LA QUANTITE EST LIMITEE.

Spécial

UN AUTRE GROUPE DE MANTEAUX ET COSTUMES, JOLIS MODELES, VALEURS REGULIERES JUSQU'A \$29.95 A LIQUIDER A

10.00



M. GERAUD SIMARD EN CONGÉ DANS SA FAMILLE

Après de longs et périlleux voyages en mer entre l'Amérique et les Iles britanniques, M. Gérard Simard, fils de M. Gérard Simard, C.R., marin à bord d'un cargo battant pavillon allié, est en congé dans sa famille, à Rimouski, où il passe quelque temps en attendant d'aller reprendre le service. Parti à la fin de l'été dernier, notre jeune concitoyen est revenu, la semaine dernière, sain et sauf malgré les immenses et innombrables dangers qu'il eut à affronter sur l'océan parfois tempétueux, infesté de submersibles ennemis. Son navire fut, un jour, torpillé. L'équipage fut rescapé. Il y avait des blessés, et M. Simard était du nombre, mais il se rétablit rapidement et parfaitement. Ses concitoyens et amis sont, va sans dire, heureux de le revoir pendant son séjour à Rimouski.

NOTES LOCALES

— M. le Dr Théo. Côte, professeur de l'Université de Montréal, était en ville cette semaine, en visite chez des confrères et des amis.

— Mme Elzéar Sasseville, de Québec, est l'invitée de Mme James Jessop.

— M. R.-E. Asselin, C.R., a passé la semaine dernière à Montréal à l'occasion des examens du Barreau. A ces examens, il représentait officiellement le Barreau du Bas St-Laurent.

— Mme Victor Lepage et son bébé, Michel, passent quelque temps à St-Octave chez Miles Langlais.

— Mlle Laurette Banville, de Montréal, est arrivée en notre ville pour quelques semaines de vacances.

— Mme Léo Doyon est partie pour Québec, où elle passera quelque temps.

— M. et madame Arthur Gauthier étaient en ville en fin de semaine et se sont ensuite rendus à Lac-au-Saumon et Causapsac.

— M. Roger Thibodeau, avocat, de Lévis, était en ville la semaine dernière, pour assister aux funérailles de M. Henri Cimon.

— Mme Fortunat Bellavance et sa fille Cécile, d'Amqui, étaient en promenade chez M. et Mme Roland Gamache, récemment.

— Le soldat Fernand Gagnon, de Valcartier, était en congé chez ses parents M. et Mme Zénon Gagnon, la semaine dernière.

— M. et Mme Maurice Jean, leur fils Michel ainsi que Mlle Béatrice Jean, tous de Drummondville, en visite à St-Simon, étaient de passage en notre ville ces jours derniers.

— Mme (Dr) Eustache Langis, de Matane, et ses enfants Colette, Madeleine, Andrée, Jacques et Alain Langis étaient de passage chez M. et Mme Zénon Gagnon et chez M. et Mme Jean-Marie Hudon, il y a quelques jours.

— Mme Eugène Bédard, de Québec, a passé une semaine en notre ville.

— Mme J.-T. Girard, de Montréal, est en ville pour quelques temps.

— Mme Joseph Roy est actuellement en visite à Fall-River, Mass., chez ses parents.

— Mlle Madeleine Courbron est retournée à Rivière-du-Loup après une semaine passée à Rimouski, l'invitée de M. et Mme Roland Lévesque.

— M. Charles Hudon, de la R. C. A. F., de Toronto, est actuellement en promenade, pour une quinzaine, chez ses parents, à St-Donat.

LE PROGRES CHALOUT ET LA LIGUE POUR LA DEFENSE DU CANADA

Une souscription publique

La Ligue pour la défense du Canada nous communique :

Le procès de M. René Chaloult vient de se terminer.

Ce procès a entraîné jusqu'ici des frais considérables.

La Ligue pour la Défense du Canada estime qu'il ne serait pas juste de laisser M. Chaloult défrayer seul les dépenses déjà encourues.

C'est pourquoi elle lance une souscription populaire. Elle invite ses sections, ses membres et ses amis à y participer sur-le-champ.

Déjà quelques-uns ont tenu à faire parvenir un montant d'argent dans ce but. Ce sont :

Dr J.-B. Prince, Prés. Gén. de la Ligue, \$50.00; Section de Québec de la Ligue, \$150.00; Section de Rouyn de la Ligue, \$50.00; Section de Nicolet de la Ligue, \$44.80; Section de Plessisville, \$34.00; M. Pierre-N. Carle, Montréal, \$50.00.

On envoie sa souscription à la Ligue pour la Défense du Canada, 4 Est, rue Notre-Dame, Chambre 603, Montréal, et à l'ordre de la Ligue. On recevra avec reconnaissance tous les montants d'argent, qu'ils soient considérables ou minimes.

A LA CHAMBRE DES NOTAIRES

La Chambre des Notaires de la province de Québec a élu, cette semaine, à son congrès annuel tenu à Montréal, les officiers suivants pour le prochain triennat : président, M. L.-A. Dupuis, de Ste-Anne de la Pocatière, qui succède au notaire Edouard Biron; vice-président, M. Raoul Demers, de St-Romuald, comté de Lévis; syndic, M. Yves Montreuil, de Québec, réélu; secrétaire-trésorier (permanent), M. Arthur Courtois, de Montréal; inspecteur (permanent), M. Roch Brunet, de Montréal; représentant du secrétaire à Québec, M. Henri Turgeon, réélu; vérificateur, M. Donat Chagnon. Les membres du conseil seront MM. L.-A. Dupuis, Edouard Biron, J.-A. Trudel, Arthur Duval, Dominique Pelletier, Yves Montreuil et Arthur Courtois. L'une des sept commissions, celle de législation, a élu pour secrétaire M. Gleason Belzile, de Rimouski. La Ligue des droits de la femme a soumis à la Chambre une requête demandant l'admission des femmes dans la profession notariale, qui est actuellement la seule profession libérale inaccessible aux femmes du Québec.

CONDAMNE POUR INFRACTION AU PLAFOND DES PRIX

Un marchand en vue de la rive sud, dans le comté de Matane, a été condamné mercredi dernier à \$40 d'amende et les frais ou 1 mois de prison pour avoir vendu, le 19 mars 1942, 1 paire de claques pour enfant 85c, alors que le prix maximum était de 65c. La Commission des prix et du commerce est déterminée à contrôler les prix avec la même rigueur dans les campagnes que dans les villes. Dans le cas présent, il ne s'agissait que d'une augmentation illégale de 20c. De même, la Commission est bien déterminée à poursuivre toutes infractions au plafond des prix. Dans cette cause, Me Charles-Alphonse Beaulieu, de Matane, occupait pour la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

NEUVAINES ET FETE DE SAINTE-ANNE A LA POINTE AU PERE

Les exercices de la neuvaine à sainte Anne commenceront au Sanctuaire de la Pointe-au-Père vendredi prochain à 7 heures du soir pour se continuer jusqu'à la fête.

Après l'exercice de la neuvaine on entendra les confessions.

Le programme des fêtes de Ste-Anne, 25 et 26 juillet, sera le même que par le passé. Son Excellence Mgr notre évêque se propose de les présider et d'y donner, une fois de plus, l'exemple de la pénitence jointe à la prière.

Le samedi soir donc, Son Excellence viendra à pied de Rimouski à la tête des pèlerins de la ville et des environs, pour prendre part à la procession aux flambeaux traditionnelle. Celle-ci s'organisera à l'issue des Premières Vêpres qui seront chantées à 7 heures à l'intérieur du Sanctuaire.

Le prédicateur des fêtes sera le Révérend Père Yves Gauthier, Eud.

Après la procession, le Salut du Saint Sacrement sera donné en plein air au reposoir érigé à cet effet au nord du presbytère, face à la grande pelouse.

Dimanche, jour de la fête, Son Excellence célébrera la messe Pontificale en plein air à 9 heures 1/2.

Enfin l'après-midi, après les Secondes Vêpres qui seront chantées à 2 heures 1/2, il y aura procession dans le parc de Ste-Anne et Salut du T. S. Sacrement à l'église.

Durant la neuvaine, il y a messe chaque matin à 6 h. et à 7 h., ainsi que vénération de la Sainte Relique à la suite de chacune d'elles.

Le Directeur du Pèlerinage.

MARIAGE

M. Benoît Hubert, d'Arvida, a épousé hier, à la cathédrale, Mlle Anita Morin, fille de M. et Mme Eugène Morin, de notre ville. Nos meilleurs vœux.

Les Papiers à Mouches



TUENT REELEMMENT

Un papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant 2 ou 3 semaines. 3 papiers dans chaque paquet. Pas d'arrosage, de viscosité et de mauvaise odeur. En vente dans les Pharmacies, les Epiceries et les Magasins Généraux.

10 CENTS LE PAQUET POURQUOI PAYER PLUS ? The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

C'est un plaisir de porter des souliers Cobourg



5.50

POUR LE CONFORT, LE STYLE ET LA DUREE — LES SOULIERS COBOURG SONT LE CHOIX DES CONNAISSEURS

Faits de cuir de qualité et par une main-d'oeuvre experte, ils gardent leur belle apparence longtemps.

Portez des souliers COBOURG et vous constaterez que c'est la meilleure valeur que vous puissiez avoir pour le prix.

CHAUSSÉZ-VOUS

AU

MAGASIN St-GEORGES

174 rue St-Germain.

Rimouski.

UN CURE QUI A DE LA POIGNE

NEW-YORK.—(BUP)—Le tronc des pauvres de l'église du Sacré-Coeur venait d'être pillé et le voleur s'éloignait furtivement de l'endroit du sacrilège, lorsque soudain il entendit courir derrière lui. Il se retourna pour apercevoir le curé, M. l'abbé U.-T. Gilmartin, un homme de six pieds, qui soutane au vent lui donnait la chasse à grandes foulées. L'individu n'était pas revenu de sa surprise que la main du curé l'attrapait au collet. Il donna une brusque bourrade au prêtre, mais celui-ci, animé d'une sainte colère, lui appliqua un coup de gauche à la mâchoire qui l'envoya s'étendre sur le trottoir.

Puis le prêtre remit le voleur sur pied, le secoua un peu et le mena au poste de police à l'ahurissement des badauds.

DEMAIN SOIR, SAMEDI

La Société Radio-Canada doit transmettre, samedi soir prochain, le 18 juillet, à 7 heures du soir, une causerie en rapport avec l'Association Ambulancière Saint-Jean. Cette causerie parviendra au poste CBF, de Montréal, et sera transmise par tout le réseau français de la Province.

CONGRES D'AGENTS

M. A.-P. Earle, président de la Montreal Life Ins. Co., de Montréal, est venu, en compagnie de son gérant de district de Québec, rencontrer ses agents de la succursale de Rimouski qui a pour gérant M. J.-Albert Gagnon.

M. Earle visita le bureau de la compagnie situé dans l'édifice Gilbert à Rimouski où il rencontra tous les agents, puis il offrit le dîner à l'hôtel Georges VI. Le dîner était sous la présidence de M. J.-Albert Gagnon, gérant. Assistaient à ce dîner, M. Earle, M. Albéric Giguère, gérant du district de Québec, MM. J.-Ernest Côté et F.-X. Legaré, de Rimouski, Georges Ducasse, maire de Val-Brillant, Frédéric Michaud, de Trois-Pistoles, André Belzile, de Luceville, et Georges Leclerc, de St-Fabien, tous agents de la Montreal Life de l'agence de Rimouski.

M. J.-Albert Gagnon, qui présidait le dîner, souhaita la bienvenue au président et à M. Giguère, et signala la magnifique travail accompli par ses hommes de l'agence de Rimouski qui a écrit l'an dernier plus de \$700.000 d'affaires.

M. Earle porta aussi la parole en français et en anglais, puis ce fut M. Giguère.

Après ces agapes fraternelles, M. Earle, président de la Montreal Life Ins. Co., fut reconduit par M. Gagnon et M. F.-X. Legaré à Métis Beach où, sur l'ordre de son médecin, il prendra quinze jours de repos.

Les personnes qui présentent une prescription de leur médecin établissant qu'elles ont besoin d'une quantité supplémentaire de sucre doivent obtenir un permis spécial les rendant capables d'acheter plus de sucre que ne leur permet la carte de rationnement. Telle est la teneur des précisions données à ce sujet par W. H. McPhillips, représentant de la Commission des prix et du commerce pour la région de l'Ouest Ontarien. Il n'y a pas d'autre façon pour le détaillant d'obtenir du sucre du grossiste dans ces conditions, qu'en soumettant à ces derniers un permis spécial de vendre du sucre.

VENTE de chapeaux Au Bon Gout, Enr.



Un lot de chapeaux, modèles très nouveaux, dans le pâle et le foncé. Prix réguliers jusqu'à \$6. A liquider à

1.00

Un autre lot de chapeaux,

jolis modèles, en paille et en feutre. A liquider à

.59

Parmi cette collection il y aura sûrement un modèle qui rencontrera vos goûts. C'est une occasion que vous ne pouvez dédaigner! Hâtez-vous, mesdames, de profiter du premier choix à notre prix très spécial!

Au Bon Gout enr.
SPECIALITES POUR DAMES Patricia Dumont, PROP.
246, RUE ST-GERMAIN • RIMOUSKI • TÉLÉPHONE 246